



S^t Didier de la Tour

BULLETIN MUNICIPAL - SAINT-DIDIER-DE-LA-TOUR

La Gazette Cassolarde
2017
N°31





Sommaire

L'édito du Maire.....	3
L'état civil.....	4

Renseignements utiles

Informations Communales.....	5
Services Intercommunaux.....	6

Économie

Nouveaux commerçants.....	13
---------------------------	----

Nos amis les bêtes

Nos compagnons à 4 pattes.....	14
Le monde fascinant des abeilles.....	15

Environnement

D'où vient notre eau potable ?.....	16
Organisation de la GEMAPI sur le bassin du SMABB... ..	17
Lo Parvi.....	18
SICTOM.....	19

Évènements sportifs

Estelle CARPENTIER championne de France de Rugby à VII.....	20
Un champion du tennis de table !.....	20

Conseils municipaux

Comptes rendus conseils municipaux.....	21
---	----

Commissions municipales

Environnement / Embellissement.....	23
Budget communal fonctionnement 2017.....	24
Budget communal investissement 2017.....	25

Affaires scolaires.....	26
Accueil de loisirs.....	27
Animation jeunesse.....	29
Communication.....	30
Bâtiments.....	32
Le Centre Communal d'Action Sociale.....	34
Voirie.....	37

École

Les P'tits Cassolards.....	39
----------------------------	----

Associations

Comité Municipal des Fêtes.....	42
Le Sou des Écoles.....	43
Club Loisirs d'Automne.....	43
La Clé des Chants.....	44
Club Auto Rétro.....	45
Gym Détente.....	45
Association Mille et Deux Couleurs.....	46
Le pique-poker club38.....	46
Relais de l'Eau Vive.....	47
Association d'Éducation d'Entraide Populaire.....	48
Souvenirs, Souvenirs.....	48
Amicale Cassolarde des Donneurs de Sang.....	49
Basket.....	49
FNACASSOLARDE.....	50
Jeff' Club.....	51
Association Sportive de Tennis Cassolard.....	51
Football Vétérans.....	52
Amicale Boule Cassolarde.....	53
ACCA St Hubert.....	54
Famille Anuarité.....	55
USCP.....	56
Yongu Taekwondo.....	58
Association Zyco's.....	59

Remerciements

L'équipe de la Gazette Municipale (Claudine Moreau, Chantal Poulet, Edwige Buchin, Gilles Cécillon et Pierre Rousset) remercie toutes les personnes, notamment Serge Rousset et Marian Gierczynski pour leur aide à l'élaboration, la distribution, leurs photos à ce nouveau numéro du bulletin municipal. Nous vous invitons à apporter vos idées, suggestions, photos, ou bien reportages.

Responsable de la publication : Claudine Moreau
Réalisation/Impression : Notre Studio
Tirages : 1000 exemplaires
Dépôt légal : janvier 2018



L'édito du Maire

Mesdames, Messieurs,

C'est avec beaucoup de plaisir que je viens vous retrouver avec ces quelques mots dans l'éditorial de la Gazette version 2018. 2017 vient de s'achever et traditionnellement c'est le moment de porter un regard dans le rétroviseur afin d'analyser les actions réalisées et d'ouvrir de grands yeux sur cette nouvelle année pleine de promesses et de perspectives que je vous souhaite les plus heureuses. La Gazette 2018, comme les précédentes, vous est distribuée au tout début de l'année ce qui me donne l'occasion de vous présenter mes vœux de bonne santé, de réussite personnelle et professionnelle pour tous vos projets conçus ou réalisés au cours de cette année.

Mais si je reviens à mon regard dans le rétroviseur, la première image que je vois, c'est la création de notre nouvelle Communauté de Communes, effective depuis le 1er Janvier 2017, avec le regroupement de la Vallée de l'Hien, de Bourbre Tisserands, des Vallons du Guiers et des Vallons de la Tour pour faire un territoire de 37 communes et de 62 000 habitants qui se nomme les Vals du Dauphiné (VDD).

Je suis personnellement très satisfait de cette fusion qui sera à terme indispensable pour apporter des meilleurs services à nos populations. Bien sûr rien n'est simple, mais la volonté de faire réussir cette nouvelle communauté anime l'ensemble des acteurs et l'exécutif de cette EPCI (établissement public de coopération intercommunal).

Une autre image apparaît, mais plus au niveau national, avec les élections présidentielles et législatives qui ont animé quatre dimanches au printemps 2017.

Un changement important de la tradition politique de notre pays a été souhaité par une majorité d'électeurs avec un rejet des partis politique en place remplacés par des acteurs de la société civile. Pour l'avenir de la France et de l'Europe je veux souhaiter une bonne réussite aux nouveaux élus, Président et Députés.

Une autre image se dessine dans le rétroviseur, mais là, plus communale qui me rappelle tous les travaux réalisés ou achevés en 2017, ils seront évoqués dans les différentes rubriques de cette gazette.

Je vous cite juste les plus importants sans m'étendre sur les chiffres :

- L'installation du docteur Vincent Cottaz dans le cabinet réalisé par la commune en complément de celui du docteur Jean Paul Gonin qui lui exerce depuis plusieurs années sur Saint Didier
- Un ensemble de jeux pour les adolescents complète celui installé il y a deux ans dédié aux plus petits.
- Autour du terrain de foot, un pare ballon devrait empêcher les ballons de se retrouver dans le ruisseau.
- L'accessibilité des bâtiments communaux et du commerce a été améliorée ainsi que l'entretien général de la voirie.

Mais le fait le plus important de la fin de l'année 2017 a été sans aucun doute le retour de la semaine d'école à 4 jours.

Une des premières mesure du nouveau Président de la République a été de laisser le choix aux communes de changer ou pas, la semaine d'enseignement.

Après consultation des parents d'élèves et des enseignants le conseil municipal a suivi l'avis des personnes consultées,

favorables à 82% pour le retour à la semaine de 4 jours d'école. Ce qui nous a conduits à ouvrir le centre de loisirs sur l'ensemble de la journée des mercredis en plus des semaines de vacances scolaires (hors Noël).

Et comme une bonne nouvelle arrive rarement seule, nous avons obtenu l'ouverture d'une 8^{ème} classe pour accueillir 198 enfants répartis en 8 classes.

L'année 2017 s'est donc achevée sur une note plutôt positive avec la finalisation des projets lancés en 2016 et la réalisation de ceux actés pour l'année.

Pour la vision 2018 qui s'ouvre devant nous, je ne peux que formuler des vœux pour que le travail engagé dans l'élaboration du PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) sur tout le territoire des VDD se poursuive avec toute l'attention nécessaire pour que ce nouveau document d'urbanisme trouve l'assentiment de toutes les communes, approbation obligatoire pour son acceptation qui devrait intervenir avant la fin 2019.

Je formule aussi le vœu de voir la boucherie du village trouver un nouvel exploitant.

Et enfin un vœu pour que nous puissions continuer à bien vivre à Saint Didier dans un village qui bouge mais qui garde encore une âme villageoise.

Une des traditions de cet éditorial c'est aussi les remerciements que j'adresse à tous les acteurs de la vie communale.

Merci aux présidents et présidentes d'association ainsi que leurs adhérents qui animent presque tous les weekends le village. Merci à l'ensemble du personnel enseignant pour la bonne coopération qui perdure entre nous. Merci aux acteurs économiques de notre village, agriculteurs, artisans, PME ou PMI qui sont souvent sollicités pour des publicités dans des revues ou calendriers, merci pour leur participation.

Merci au personnel communal, qui chacun à sa tâche, permet de faire tourner la petite entreprise qu'est la mairie de Saint Didier et enfin un grand merci aux élus du conseil municipal qui font eux aussi changer et améliorer un peu plus chaque année les services qui sont offerts à la population.

Je termine comme j'avais commencé par mes vœux les plus chaleureux et les plus sincères pour que l'année 2018 vous apporte à vous, à vos familles, à vos proches, la santé, le bonheur, la réussite et la joie de vivre ensemble à Saint Didier de la Tour.

Je vous donne rendez-vous le **14 janvier** à la halle des sports pour la cérémonie des vœux que je vous présenterai au nom du conseil municipal.

Le Maire, Gérard Vitte





État civil 2017

Naissances

NOMMER Sixtine, Maïlys, Julie
Le 31 décembre 2016 à **Échirolles**

HERBUEL Lise, Catalina
Le 8 janvier 2017 à **Bourgoin-Jallieu**

CECILLON Angel, Louis, Daniel
Le 22 janvier 2017 à **Bourgoin-Jallieu**

CARTOSCELLI Enzo, Aniello, Marcel
Le 13 février 2017 à **Bourgoin-Jallieu**

GAGNIEU Lilly-Rose, Aurore, Muriel
Le 18 février 2017 à **Bourgoin-Jallieu**

CHRISTE Evan
Le 22 mars 2017 à **Voiron**

TALLARON Timéo, Raphaël, André
Le 12 avril 2017 à **Bourgoin-Jallieu**

GOUABLIN Amélia, Cindy
Le 10 mai 2017 à **Bourgoin-Jallieu**

BON Joris, Milan
Le 9 juin 2017 à **Bourgoin-Jallieu**

DUCOURNEAU Oriane
Le 19 juin 2017 à **Lyon 4^e**

BRISE Luka, Pierre, Dominique
Le 3 juillet 2017 à **Bourgoin-Jallieu**

DA RIVA Noë, Paul, Louis
Le 13 juillet 2017 à **Bourgoin-Jallieu**

YVON Clément, Victor
Le 15 juillet 2017
à **Epagny Metz Tassy**

COTTAZ Arsène, Cyprien, Joseph
Le 29 juillet 2017 à **Bron**

CHABANNE Gabriel, Joseph
Le 10 août 2017 à **Bourgoin-Jallieu**

QUINTO Gabriel
Le 10 août 2017 à **Bourgoin-Jallieu**

SPELEERS Léon, Benoît, Daniel
Le 13 août 2017 à **Bourgoin-Jallieu**

BROTTE Chloé, Ziyi
Le 14 septembre 2017
à **Pierre-Bénite**

BROTTE Louis, Zishu
Le 14 septembre 2017
à **Pierre-Bénite**

BROTTE Paul, Zifan
Le 14 septembre 2017
à **Pierre-Bénite**

MATHIEUX ANTON Ethan, Martin
Le 8 octobre 2017 à **Voiron**

GOBE Enzo
Le 01 novembre 2017
à **Bourgoin-Jallieu**

VAUGELADE Ambre, Anne, Marie
Le 16 novembre 2017
à **Bourgoin-Jallieu**

Mariages

GUERIN Anne, Marie, Sabine
TEISSEDRE Antoine, Jean-Baptiste, Marc
Le 06 mai 2017

AUBERT Angélique, Mauricette, Raymonde
BODE Cyrille, Jean-Luc, Gérard
Le 1 juillet 2017

VIAL Valérie, Paulette, Joséphine
GRANGIER-CHABERT-MOREAU-FINET Christophe
Le 5 août 2017

Décès

CLEYET-MARREL Roger, Maurice, Marcel
Le 1^{er} janvier 2017

IVARS épouse ROCHE Noémie, Germaine, Marthe
Le 14 janvier 2017

MAILFERT Gilbert
Le 24 janvier 2017

RABATEL Robert, Gustave, Joseph
Le 5 février 2017

VACHOT Henri, Claudius
Le 15 août 2017
NITUSGAU Raphaël, Alain
le 9 octobre 2017

CHABOUD Marcel
Le 10 novembre 2017

BERGER Madeleine
Le 7 décembre 2017



Renseignements utiles

Informations Communales

Mairie

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

Lundi, mardi et jeudi :

de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Vendredi (seulement l'après midi)

de 13 h 45 à 17 h 30

Mercredi et Samedi (seulement le matin)

de 8 h 30 à 12 h

Mairie fermée tous les 1ers samedis du mois

Tél : 04 74 97.20.31

Site internet : www.saintdidierdelatour.fr

Conseils municipaux

Les réunions sont publiques et ont lieu le premier MARDI de chaque mois à 20h30 en salle du conseil à la mairie (sauf avis contraire à paraître dans la presse et sur le panneau lumineux).

Portage des repas - Téléalarme

Le C.C.A.S. met à votre disposition un service de portage de repas à domicile ainsi qu'un service de téléalarme. Pour tout renseignement, s'adresser en mairie.

Démarches administratives

RÉDACTION DE COURRIERS

Le C.C.A.S. met en place un service d'aide à la rédaction de courriers ainsi qu'aux démarches administratives. Pour tout renseignement, s'adresser en mairie.

Repas C.C.A.S.

Bien qu'une invitation personnelle soit adressée à chaque personne concernée et au cas où une omission se produirait, nous rappelons que toutes les personnes nées à partir du 1er janvier 1953 sont cordialement invitées au repas annuel offert par le C.C.A.S. et vous prions de vous faire connaître en mairie. Ce repas aura lieu au foyer rural le **21 octobre 2018**.

Écoles

Directrice : **M^{me} Evelynne DARIER**

École primaire - Allée des Platanes -

Tél. : 04 74 97 44 62

École maternelle - Route de l'Eglise

Tél : 04 74 97 81 25

POMPIERS 18

POLICE 17

SAMU 15

APPELS D'URGENCE 112

Cantine

Responsable : **M^{me} Christine KAMMERER**

Tél. : 04 74 97 31 60

Vacances scolaires et mercredis apres-midi

L'Accueil de Loisirs de St Didier est ouvert aux enfants pendant les vacances scolaires et les mercredis pendant les périodes scolaires. Renseignements et dossiers d'inscription sur le site internet de la commune. Une participation financière est accordée aux enfants de la commune pour les vacances d'été (colonies, camps de vacances et les centres aérés extérieurs sous certaines conditions). Pour tout renseignement, s'adresser en mairie.

Ramassage des poubelles

LUNDI MATIN : ordures ménagères

MARDI MATIN TOUS LES 15 JOURS (à partir du 15/01/18) : collecte sélective (voir calendrier du SICTOM)

ATTENTION : sortir les poubelles la veille au soir et ne pas les laisser sur la voirie après le ramassage. À votre disposition sur le parking poids lourds : conteneurs papiers, journaux, verres.



Renseignements utiles

Vente de tickets cinema

Vente des tickets cinéma au prix de 6.70 € (tarif en vigueur à ce jour) à la Mairie
Règlement par chèque libellé à l'ordre du comité des fêtes

A.D.M.R.

M^{me} Claudine MOREAU : 06 82 82 89 65

Médecin

Docteur Jean-Paul GONIN

Docteur Vincent COTTAZ

16 route de l'Église - Tél. : 04 74 97 60 61

Correspondant Dauphiné Libéré

M. Serge ROUSSET

Tél. 04 74 97 45 66 ou 06 50 31 96 16

E-mail : serge.rousset@yahoo.fr

INFOS PRATIQUES :

Pour toute parution, prévenir au minimum **48 heures à l'avance**.

Pour les mariages, fournir les noms et professions des témoins ainsi que l'autorisation des mariés. Il est possible de faire paraître une annonce à plusieurs reprises à condition de la transmettre bien avant sa 1^{re} parution.

Chaque association doit prendre contact avec le correspondant pour faire paraître une information sur son activité

Services Intercommunaux

Médiathèque « La Passerelle »

18 rue Paul Bert – LA TOUR DU PIN

Tél. : 04 74 83 59 00

Mail mediatheque@lesvallonsdelatour.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

Mardi : 8h30 – 13h30 et 16h – 18h

Mercredi : 14h – 18h

Vendredi : 13h – 19h (nocturne jusqu'à 20h le dernier vendredi du mois)

Samedi : 10h - 17 h

Syndicat des eaux

Tél. : 04 74 88 14 64

Syndicat des Eaux de la Haute Bourbre

74 chemin du Moriot – 38490 LE PASSAGE

Relevé des compteurs du 18 avril au 29 mai

Effectué par M. Michel COMTE

Assainissement

Tél. : 04 74 97 05 79 – Fax 04 74 97 47 54

C.C. Vals du Dauphiné

22 rue de l'Hôtel de Ville – 38110 LA TOUR DU PIN

Communauté de Communes des Vals du Dauphiné

22 rue de l'Hôtel de Ville – CS 90077

38353 LA TOUR DU PIN CEDEX

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

Lundi : 13h30-17h00

Mardi, mercredi, jeudi : 8h30-12h et 13h30-17h

Vendredi : 8h30-12h00

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE :

Lundi : 8h30-12h

Vendredi : 13h30-16h30

Tél. : 04 74 97 05 79

Fax : 04 74 83 23 28

Email : secretariat@lesvalsdu-dauphine.fr

Déchets de soin

En application des textes des lois de finances 2009 et du Grenelle II de l'environnement, l'article L. 4211-2-1 prévoit qu'en l'absence de dispositif de collecte de proximité spécifique, les officines de pharmacies et les laboratoires de biologie médicale sont tenus de collecter gratuitement les déchets de soins à risque infectieux perforants produits par les patients en auto-traitement.

Maison paroissiale

Place de l'Église - LA TOUR DU PIN

Tél. : 04 74 97 10 33

Permanences : lundi et jeudi de 14h à 16h,
mercredi et samedi de 9h à 11h30

E-mail : paroisse-sainte-anne@wanadoo.fr

Assistante sociale

Tél. : 04 74 97 96 98

21 rue Jean Ferrand

38110 LA TOUR DU PIN

Assistante sociale agricole

Antenne Chambre de l'Agriculture

7 place du Champs de Mars – La Tour du Pin

Tél. : 04 74 93 08 01

M^{me} Béatrice ROLAND sur rendez-vous

Au 04 74 83 35 61

Déchèteries et végétèrie

Déchèterie de La Chapelle de la Tour



Chemin Leva – Le Plateau

Tél. : 04 74 97 45 18

Lundi, Jeudi, Vendredi : 9h-12h et
14h-17h - (à 18h l'été)

Fermée le mardi

Mercredi : 14h-17h – (à 18h l'été)

Samedi : 9h-12h et 14h-17h – (9h-18h l'été)

Déchèterie de Saint Jean de Soudain

ZI du Chapelier

Tél. : 04 74 97 49 60

Lundi, Mardi, Vendredi : 9h-12h
et de 14h-17h – (à 18h l'été)

Mercredi : 9h à 12h

Fermée le jeudi

Samedi : 9h-12h et 14h-17h
(9h-18h l'été)



Déchèterie et végétèrie de Passins

Lieu-dit Crevières

Du lundi au vendredi : 9h-12h
mercredi et vendredi : 14h-17h
(à 18h l'été)

Samedi : 9h-12h et 14h-17h
(9h-18h l'été)



Déchèterie de Fitélieu

Lieu-dit Tapon

Lundi, Mercredi, Vendredi :
14h-17h (à 18h l'été)

Mardi, jeudi : 9h-12h

Samedi : 9h-12h et de 14h-17h
(9h à 18h l'été)



CHANGEMENTS D'HEURES DES DÉCHÈTERIES :

Été > fin mars

Hiver > fin octobre



Les bénévoles de la Croix-Rouge LES VALLONS DE L'ISERE vous attendent dans leurs nouveaux locaux
68 rue Gambetta LES ABRETS EN DAUPHINE
Tél. : 09 60 38 40 02

Nous recherchons de nouveaux bénévoles pour se
joindre à nous - Urgence et secourisme - action sociale.

**IMPORTANT : NOTRE VESTI-BOUTIQUE
EST OUVERTE A TOUS....VENEZ
NOMBREUX SOUTENIR NOS ACTIONS
PAR VOS ACHATS.**



Renseignements utiles

Le SSIAD

LE SSIAD : QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est un Service de Soins Infirmiers à Domicile.

QUI INTERVIENT ?

> 10 aides-soignantes se rendent aux domiciles des personnes aidées
> 2 infirmières coordinatrices et 1 secrétaire au bureau situé à Virieu sur Bourbre

POUR QUI ?

Pour personnes âgées et/ou handicapées, à domicile, dans le but d'y rester, d'éviter ou raccourcir une hospitalisation
> 7 jours /7, matin et soir, pour les plus dépendants,
Prise en charge par la caisse d'assurance maladie à 100%, sur prescription médicale.

POUR QUOI ?

Pour aider aux soins d'hygiène, aux mobilisations, aux soins à la personne.

UNE ASSOCIATION ?

Grâce aux subventions des communes, aux salariées et aux bénévoles, elle organise des après-midi, des goûters et des rencontres
En 2017 : goûter musical à Blandin en Avril et sortie gourmande en Juillet à Paladru

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER LE SECRÉTARIAT :
SSIAD Des Deux Vallées - Maison Médicale et Sociale
61 Rue de La Bourbre 38 730 VIRIEU SUR BOURBRE
04.74.88.29.60 - ssiadvsi@fede38.admr.org



L'association ADMR de Saint-Didier-de-la-Tour fait partie d'un réseau national d'associations structurées autour d'une Fédération départementale.

La mission première de l'ADMR est de permettre aux familles et aux personnes de bien vivre chez elles et le plus longtemps possible selon leur désir (célibataires, familles, retraités, personnes handicapées ou malades...)

Au sein de chaque association, nos bénévoles et nos salariés conjuguent leurs talents au quotidien pour



apporter le meilleur service, tant sur le plan technique que sur le plan humain.

Toutes les interventions de l'ADMR sont fondées sur trois engagements essentiels : le respect des personnes, l'intervention individualisée, l'accompagnement d'un référent.

Régie par la loi 1901, l'association ADMR est gérée par une équipe de bénévoles ayant des missions variées et adaptées à chacun comme : visites à domicile des personnes aidées, communication, gestion du personnel, trésorerie...

Les bénévoles ont pour mission de promouvoir et faire vivre l'association pour répondre aux besoins de la population et organiser les prestations.

Si vous aussi vous avez envie de vous sentir utile, d'agir, de transmettre vos connaissances, d'en acquérir de nouvelles Envie de rejoindre notre équipe ? N'hésitez pas à nous contacter.

L'association emploie son personnel d'intervention (auprès des personnes aidées) et son personnel administratif (planning, téléphone, relations diverses ...)

La mutualisation des moyens au niveau fédéral permet une aide administrative (facturation, ressources humaines, comptabilité, informatique ...) et un

soutien aux différentes fonctions bénévoles : gestion, accompagnement, soutien, formation, réponse aux besoins, communication, développement, animation, coordination...

Pour tout renseignement, vous pouvez nous joindre au 04 74 97 54 05. En dehors des heures de permanence, laissez vos coordonnées et votre message. Le répondeur est consulté très régulièrement. Nous vous rappellerons afin de donner suite à votre demande.

Recevez nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

**La Présidente,
Claudine MOREAU**



OSEZ Groupe est un relais entre l'offre et la demande en matière d'emploi. Animée par des valeurs de l'économie sociale et solidaire sous la Présidence de M. Daniel Lefranc et la Direction de Frédérique Gervasoni, l'équipe de OSEZ Groupe travaille dans le respect de l'autre pour permettre le retour à l'emploi.
Choisir OSEZ Groupe c'est préférer un parcours sécurisé.

TRAVAILLONS ENSEMBLE, DEVENONS PARTENAIRE

TÉL. : 04 74 83 20 95

Une large gamme de services



À destination des entreprises :
métiers de la production industrielle et artisanale, BTP et gros œuvre, hôtellerie et restauration, services administratifs et tertiaires,...



Pour les particuliers :
ménage, repassage, garde d'enfants et de nourrissons, soutien de personnes âgées ou dépendantes,...



Vers les collectivités et les associations :
entretiens des espaces verts, aide restauration et cantines, services administratifs, gardiennage et sécurité,...

Nos plus :

- La **connaissance des salariés**, pour mieux répondre à votre demande
- Le **suivi personnalisé des salariés** pendant la mission pour une véritable valeur ajoutée
- La **réactivité, la proximité** pour être **au plus près de votre demande**

L'agence référente de votre commune

est située à la Tour du Pin, 4 rue Paul-Sage.
Une équipe à votre service au 04 74 83 20 95
ou par mail : assistanteldp@osez.asso.fr

www.osez-asso.com

osez GROUPE
DEVELOPPER L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE



Renseignements utiles



Agence de Mobilité Nord Isère

Un problème de transport ?

Une envie de vous déplacer autrement qu'en voiture ?

L'Agence de Mobilité du Nord-Isère vous accompagne dans vos déplacements.

L'Agence de Mobilité du Nord-Isère est une association de développement des services à la mobilité. Nos objectifs : promouvoir les déplacements alternatifs à la voiture individuelle, sensibiliser les usagers et accompagner les collectivités dans la mise en place de leurs projets de déplacement.



Prêt de vélo à assistance électrique (VAE)

« J'envisage d'acheter un vélo à assistance électrique, mais je trouve que c'est cher... Je voudrais être sûr de moi avant d'investir... »

À l'Agence de Mobilité du Nord-Isère, vous pouvez bénéficier **gratuitement** d'un prêt de vélo à assistance électrique (VAE) pour une durée d'une semaine. En 2017, c'est **plus d'une vingtaine de personnes** qui ont pu tester le VAE grâce à l'Agence. Idéal pour se faire une opinion sur ce mode de déplacement avant de concrétiser un achat ! Et si vous avez besoin de casque, antivol, chasuble, vêtement de pluie, sacoche... Nous pouvons vous prêter tout type d'accessoires.



Aide à l'achat de vélo à assistance électrique

« C'est super ! Et si je me décide à acheter un vélo à assistance électrique vous m'aidez aussi ? »

Oui ! En 2017, plus de **25 personnes** ont participé à nos **Apéros-Vélo** et ont ainsi pu bénéficier de l'**aide à l'achat** de l'Agence de Mobilité du Nord-Isère. Cette année, le montant de l'aide allait jusqu'à **250€**. Un dispositif similaire sera certainement reconduit l'an prochain, alors, si vous envisagez l'acquisition d'un VAE, tenez-vous informé des nouvelles aides pour 2018 !



Schéma Directeur Vélo

« *Moi, j'aimerais bien me déplacer en vélo plus souvent, mais je trouve qu'il n'y a pas assez d'aménagements cyclables...* »

En Septembre 2017, l'Agence a lancé le **Schéma Directeur Vélo du Nord-Isère**. S'appuyant sur d'autres documents déjà existants, comme le schéma directeur de la CAPI, il aura pour objectif de fournir à l'ensemble des collectivités du Nord-Isère des outils facilitant **l'identification et la mise en place de leurs aménagements cyclables** à l'horizon du printemps 2018.



Remise en selle

« *Mon vélo dort au fond du garage depuis 15 ans... J'aimerais bien m'en servir, mais pour être honnête, j'ai un peu peur de remonter dessus. Je ne suis pas sûre de savoir encore en faire, et j'apprends de circuler au milieu des voitures...* »

On vous comprend... Pour vous remettre en selle et vous sentir plus à l'aise sur la route, nous vous proposons **des séances de formation gratuites** en vélo-école. Ces séances vous permettront de vous (re)familiariser avec la conduite en vélo et de (re)prendre confiance.



Actions à destination des jeunes

« *J'irais bien au collège en vélo, mais mes freins sont fichus et ma chaîne n'arrête pas de sauter...* »

L'Agence de Mobilité te propose des **ateliers gratuits pour apprendre à entretenir et réparer ton vélo** de manière autonome. Cette animation est proposée en partenariat avec les mairies, les centres sociaux et les établissements scolaires volontaires.

Et pour les plus jeunes, nous réalisons également des **animations scolaires** pour se familiariser avec le vélo et les règles de sécurité routière.



Actions à destination des personnes en précarité

« *Je n'ai pas la possibilité de me déplacer en voiture et il n'y a pas de transports en commun près de chez moi. Quelles solutions pour moi ?* »

Jeunes en situation précaire, allocataires du RSA, personnes âgées... L'Agence vous aide à trouver des solutions de déplacement, et contribue ainsi à votre retour vers davantage d'autonomie.

Nous intervenons dans les **programmes d'accompagnement** de structures telles que la Mission Locale Nord-Isère, OSEZ Groupe, ASSFAM, PLIE... Nous vous présentons des **solutions de transport** qui peuvent répondre à vos besoins de déplacement, et vous proposons des **conseils individualisés** sur la mobilité, ainsi qu'un **suivi personnalisé**.



Actions à destination des entreprises

« *Quelles solutions proposez-vous pour moins utiliser la voiture individuelle sur les trajets domicile-travail ?* »

L'Agence propose aux entreprises plusieurs types d'animations pour inciter les salariés à venir au travail autrement : **Challenge Mobilité**, mises en relation **covoiturage**, information sur les transports en commun, essais de **vélos à assistance électrique**, séances de remise en selle, réparation de vélos, **sensibilisation** au partage de la route...





Renseignements utiles

Covoiturage

« Partager ses trajets, c'est sûr que c'est plus économique... Mais comment trouver un covoitureur ? »

L'Agence de Mobilité peut intervenir auprès de votre entreprise pour **mettre en relation les personnes** effectuant des trajets domicile-travail similaires. Sinon, vous pouvez aussi chercher un covoitureur directement en ligne sur le **site de covoiturage** de la Région Auvergne-Rhône-Alpes : **www.covoitoura.eu**

En janvier 2018, le site change de nom et s'enrichit de plusieurs nouveautés, en proposant notamment une application mobile et la possibilité de payer en ligne.

Une fois votre covoitureur trouvé, vous pourrez vous rencontrer et stationner votre véhicule sur l'un des **parkings de covoiturage** signalé par l'Agence.



VAP (Voitures à partager)



Le covoiturage, c'est super pour les trajets réguliers ou planifiés... Mais vous n'auriez pas une autre solution plus souple ? Et si possible... gratuite ?

Eh bien si ! **Le réseau d'auto-stop organisé VAP** propose une solution de transport gratuite, sécurisée et rapide de Crémieu jusqu'à la Plaine de l'Ain, et autour de La Tour du Pin. En septembre dernier, le Défi du réseau VAP (une course en auto-stop sur le secteur de Crémieu) a permis de constater que le **temps d'attente** moyen aux arrêts est de **7 minutes**

seulement. Ce résultat confirme les mesures effectuées plus tôt sur la ligne de La Tour du Pin qui donnaient un résultat similaire.

Renseignements et inscriptions sur **www.vap-nord-isere.fr**

Actions à destination des collectivités

« Et pour ma commune, vous faites quoi ? »

Nous offrons notre **assistance** et nos **conseils aux collectivités** qui en manifestent le besoin, pour leur proposer des solutions aux problématiques de transport de leurs citoyens. Par exemple, nous pouvons contribuer aux documents d'urbanisme (PLU, SCOT...), coordonner des études en lien avec la mobilité des habitants, accompagner les communes dans la mise en place de cheminement piétons...





Économie

Nouveaux commerçants



106 Route de FERROSIÈRE
38110 SAINT-DIDIER DE LA TOUR
Tél : 09 60 04 55 23
Fax : 04 74 88 33 95
contact@localpro.fr

La société LOCAL'PRO a pour ambition de créer une relation durable et directe avec les industries et les collectivités en répondant à la globalité de leurs besoins :

- **Partie négoce matériel pour industrie** (consommables, outillage, E.P.I., toutes demandes sur mesure et/ou spécifiques)

- **Partie composite**
LOCAL'PRO s'est spécialisée dans l'étanchéité depuis 2012 avec l'arrivée de Sébastien MORETO et ses 20 ans d'expérience en résine armée, fibre de verre (composite polyester) pour bassins, fontaines, bacs de rétention, noues, toits, sols, cuves, piscines, bateaux, pièces, moules et prototypes ...



Sandrine MICK
• Responsable négoce
• 06 50 28 08 80



Sébastien MORETO
• Responsable composite
• 06 36 83 18 42



ELSEECOM INFORMATIQUE

Informatique - Téléphonie - Tablettes

04 74 33 14 74

10 allée des platanes - 38110 St Didier de la Tour

www.elseecom.com



GroupementT
des entreprises du canton de la Tour

Le GroupementT, c'est:

Une association représentée et animée par des chefs d'entreprises bénévoles

Des conseils et un accompagnement gratuits par des experts : comptables, assureurs, en communication, avec des représentants du RSI, des chambres consulaires, des tribunaux de commerce, pour la gestion de l'entreprise de sa création à sa transmission

Des interventions pour résoudre des situations avec les administrations

concernées par l'entreprise (centre des impôts, Urssaf, service sanitaire, gendarmerie, répression des fraudes, etc)

Des Caf échanges : petit déjeuner ouvert aux entrepreneurs du secteur, le 1^{er} jeudi du mois dès 8h pour échanger, et s'insérer dans un réseau de professionnels locaux.

La Carte « Festival » : carte de fidélité multi-commerces, qui permet aux consommateurs d'obtenir du pouvoir d'achat supplémentaire à dépenser localement (voir conditions).

**Un service complet
pour les chefs
d'entreprises locales**

Les Chèques cadeaux « Mon Tour aux Vallons » : pour faire plaisir (à vos salariés, vos proches, vos clients, ...) et développer le commerce local tout en défiscalisant. Vous pouvez également être affilié à ce mode de règlement (voir conditions).

Shopping en Non-stop : Près de 80 boutiques ouvertes tous les vendredis en non-stop à la Tour du Pin. Une des initiatives pour le développement économique du Canton. Rejoignez le mouvement!

« je suis acteur de mon avenir, j'adhère au GroupementT »..... 16 € / mois

Groupement des Entreprises du Canton de la Tour - 9 rue d'Italie - 38110 La Tour du Pin - 04 74 97 54 69 - contact.legroupement@gmail.com



Nos amis les bêtes

Nos compagnons à 4 pattes...

Dispositions législatives
et réglementaires relatives
aux chiens de 1^{re} et 2^e catégorie...

L'article L211-12 du Code Rural distingue **2 catégories de chiens**

1^{re} catégorie : les chiens d'attaque (ex : pit bull)

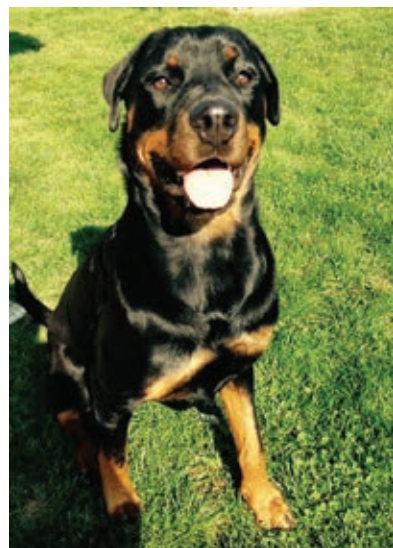
2^e catégorie : les chiens de garde et de défense (ex : rottweiler)

Les propriétaires de ces animaux de 1^{re} et 2^e catégorie sont tenus de les inscrire en mairie et de faire réaliser une évaluation comportementale par un vétérinaire agréé.

En cas de contrôle les propriétaires n'ayant pas pris les dispositions nécessaires s'exposent à une amende.

De plus il est vivement demandé aux propriétaires de ces chiens de s'inscrire dans un club, pour l'éducation et la sociabilité.

Pour de plus amples renseignements s'adresser en Mairie.



*Un bon maître à l'autre bout de la laisse
permet d'avoir un chien intelligent,
obéissant et affectueux avec sa famille.*

LA SPA NE « RÉCUPÈRE » PLUS LES CHIENS ET AUTRES ANIMAUX ERRANTS.

La mairie s'est dotée d'un lecteur de puces et d'une cage de transport.

Tout animal trouvé errant sans identification sera conduit à la SPA de Renage.

En cas de perte d'un animal contacter la mairie au 04 74 97 20 31.

Prolifération des chats errants...

Le nombre de chats errants dans notre commune connaît une prolifération inacceptable.

La mairie a donc décidé de tout mettre en œuvre pour que ces animaux « sans maître » ne perturbent plus la vie de certains quartiers.

L'an passé un protocole de stérilisation avait été signé avec « 30 millions d'amis » ce qui a permis la stérilisation de 23 chats.

Les personnes qui **s'engagent** à élever un chaton, **doivent penser « obligatoirement » à la stérilisation vers l'âge de 6 mois.**

Merci à tous ces **propriétaires** de chats d'assumer cette **responsabilité**, afin de garder de **bons rapports avec le voisinage.**

Les propriétaires d'animaux (chevaux, chèvres, ...) doivent s'assurer que les clôtures sont en bon état, afin d'éviter leurs divagations.

L'adjointe responsable.

Chantal POULET

Un chaton c'est mignon....
Mais 15 chats autour
de la maison beaucoup
moins...
Faites stériliser vos
animaux, c'est un devoir
de citoyenneté !



Le monde fascinant des abeilles

Journée découverte au rucher des Vaudrines

C'est sous un soleil radieux que s'est déroulée la journée découverte organisée par Marc GHIZZO, responsable de l'antenne Nord Isère du Syndicat Apicole Dauphinois.

De nombreux curieux, accueillis par des apiculteurs, se sont retrouvés autour des ruches installées au bout du lac St Félix.

Les explications, les démonstrations ont été très appréciées par tous les participants.

Comment débiter ?

L'apiculture est une activité passionnante. Mais avant de vous engager il faut :

- S'assurer que le contact avec les abeilles se fera sans appréhension,
- Définir votre projet : emplacement, nombre de ruches, budget, participation à un rucher familial...
- Vérifier les conditions de l'activité apicole : législation locale, proximité du voisinage
- Se former, s'équiper et enfin... acheter une ou plusieurs ruche(s)

Formations proposées par le SAD

Formations proposées à ceux qui rêvent d'avoir leur ruche au fond de leur jardin ou à ceux qui ont envie d'entrer dans le monde fascinant des abeilles, à ceux qu'anime la curiosité intellectuelle comme à ceux dont le projet est de devenir professionnel.

Vous alternerez des cours théoriques et des cours pratiques du mois de mars jusqu'au mois de septembre qui vous permettront d'acquérir les bases indispensables à la compréhension du développement et du maintien d'une colonie d'abeilles.

Cette formation se conclura par une attestation authentifiant votre compétence à la conduite d'un rucher.

COURS THÉORIQUES

À St Didier de la Tour, les vendredis 02, 09, 16 et 23 mars de 20h à 23h

COURS PRATIQUES

En avril, mai et septembre, horaires et adresse du rucher communiqués lors des cours théoriques.

EXTRACTION DU MIEL

28 et 29 juillet au rucher école de Vizille.

LIMITE D'INSCRIPTION

avant le 24 février 2018

COÛT : 50 €

D'autres formations sont proposées par le SAD (consulter le site internet du Syndicat Apicole Dauphinois).





Environnement

D'où vient notre eau potable ?



Notre réseau d'eau potable est géré par le Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement de la Haute Bourbre (S.M.E.A.B.H.) dont le siège est situé 14 Chemin du Moriot 38490 LE PASSAGE.

Téléphone : 04 74 88 14 64, FAX : 04 74 88 71 06
Adresse mail : smeabh@haute-bourbre.fr
Site : www.hautebourbre.fr

Le syndicat exerce ses compétences sur le territoire suivant :

Blandin – Châbons – Chassignieu – Chélieu – Doissin – Montagnieu – Montrevel – Panissage – Le Passage – Ste Blandine – St Clair de la Tour – St Didier de la tour – St Ondras – St Victor de Cessieu – Valencogne – Virieu sur Bourbre.

LES MISSIONS DU SYNDICAT SONT LES SUIVANTES :

- **Eau potable** (produire, stocker et traiter l'eau, entretenir le réseau, gérer 7800 compteurs, réaliser les branchements)
- **Assainissement collectif*** (collecter et acheminer, contrôler la conformité des branchements, veiller au bon fonctionnement du réseau, réaliser les branchements)
- **Assainissement non collectif*** (contrôler les installations existantes, suivre la réhabilitation des installations existantes, proposer un service d'entretien facultatif)
- **Service global** (répondre aux usagers, assurer la facturation et réaliser les instructions des autorisations d'urbanisme).

L'eau est captée dans plusieurs points du territoire : à Châbons lieudits Milin et Garabiol – Doissin lieudit Reytebert – Montrevel lieudit Durand – Le Pin lieudit Brézin et forage à Valencogne- St Ondras – St Victor de Cessieu lieudits 4 Sapins et Vallin – Valencogne lieudits Cléaux et Brocard – Virieu lieudits Frêne, Barri, Vittoz et Layat.

Le volume prélevé en 2016 a été de 939 736 m³ (le plus important est celui de St Ondras avec un volume de 245 889 m³)

St Didier est alimenté par le forage de St Ondras. L'eau est acheminée dans 2 réservoirs : l'un aux Variots (500 m³) et l'autre aux Arphants (500 m³).

La longueur du réseau cassolard est de 49 291 mètres pour un total de 396 564 mètres. C'est le plus long des communes du syndicat.

Pour St Didier, on comptait en 2016, 907 abonnés pour une population desservie de 1999 habitants soit 12 % des abonnés du syndicat (total des abonnés 2016 : 7 814 pour une population desservie de 17 439 habitants).

La qualité de l'eau est contrôlée chaque année. Pour 2016, 98 prélèvements (paramètres microbiologiques et bactériologiques) ont été effectués. Ils étaient tous conformes. 86 prélèvements (paramètres physico-chimiques) ont aussi été réalisés, également tous conformes.

LA FACTURATION :

Elle est composée de 4 éléments, pour 2016 : une part fixe de 74,16 €, une part variable de l'eau consommée par abonné 0.91 € ht par m³, une redevance prélèvement 0.08 € ht le m³ et une redevance pollution 0.29 ht le m³. Ces 2 dernières redevances sont reversées à l'Agence de l'Eau.

Les frais d'accès au réseau sont les suivants : pose de compteur 158,33 € ht – pénalité de réouverture suite impayé : 35,46 € - frais de déplacement pour ouverture de compteur : 34,55 € ht

** pour l'assainissement, St Didier dépend de la Communauté de Communes des Vals du Dauphiné qui en assure la compétence. Cet article ne traite que la partie eau potable.*

Organisation de la GEMAPI sur le bassin du SMABB

La compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations, dite GEMAPI, entre en vigueur au 1^{er} janvier 2018. Cette nouvelle compétence devient obligatoire pour les intercommunalités (Communautés de Communes et d'Agglomération), qui ont la possibilité de la transférer à un syndicat de rivières déjà compétent en matière d'aménagement de cours d'eau.

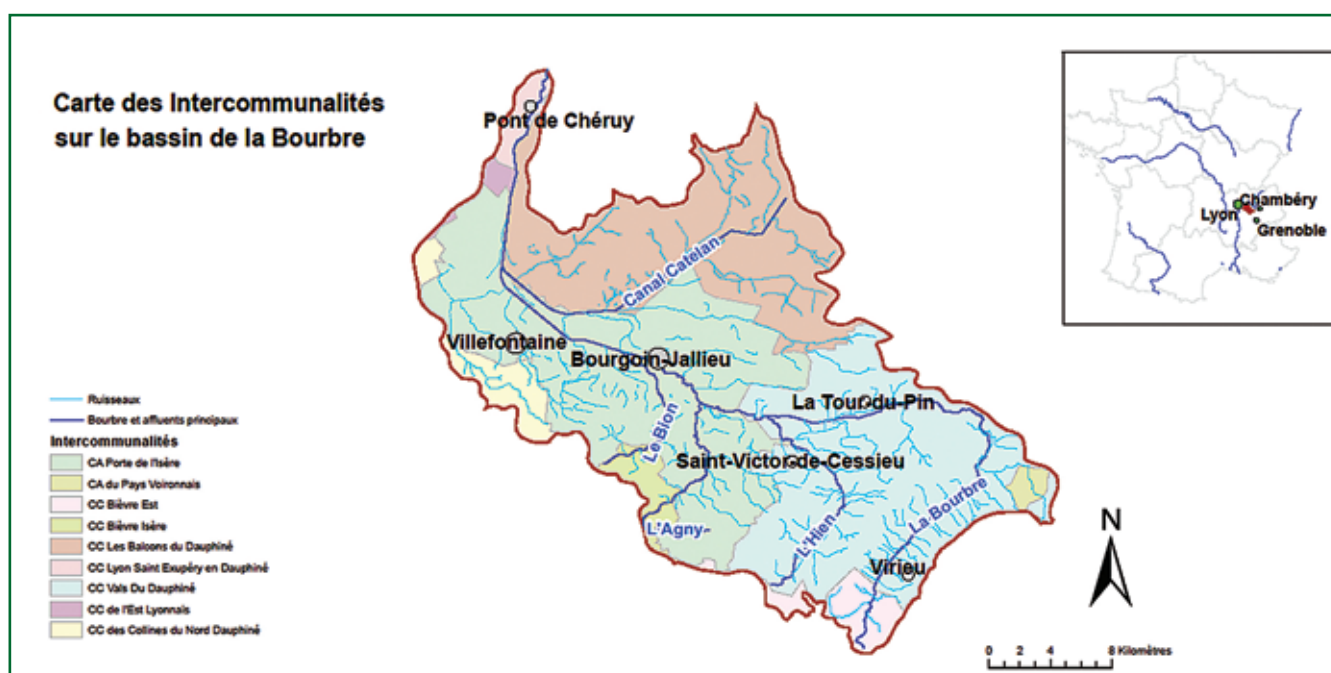
C'est dans cette optique que le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Bourbre (SMABB) travaille avec les 9 intercommunalités de son bassin versant à la définition de cette compétence et des coûts nécessaires à son exercice.

LA GEMAPI : deux objectifs liés, des actions transversales

Améliorer la qualité des cours d'eau et des zones humides et prévenir contre le risque d'inondations. A priori il n'y a pas de lien direct entre ces deux objectifs, et pourtant un grand nombre d'actions sur une rivière et son environnement permettent de répondre de manière couplée à ces enjeux très stratégiques pour le développement des territoires. Concrètement, redonner à une zone humide ses fonctionnalités d'origine ou rendre à la rivière un espace de bon fonctionnement permettra de limiter l'impact des inondations tout en favorisant le développement de la

vie aquatique, indispensable au maintien d'une eau de qualité.

Afin de répondre au double objectif de la GEMAPI sur son territoire de compétence, le SMABB prévoit lors des 8 prochaines années plusieurs travaux de grande ampleur: création de zones de stockage des eaux lors de crues (sur-inondation), renaturation de cours d'eau, protection et restauration de zones humides, ou encore suppression de seuils générant des obstacles au bon écoulement des eaux.





Environnement

Lo Parvi



Lo Parvi

Association nature
Nord-Isère

Un félin sauvage en Isle-Crémieu : le chat forestier

DESCRIPTION



Animal carnivore de la famille des Félidés, le chat forestier a une robe grise ou fauve clair légèrement rayée, caractérisée par une queue épaisse, annelée (2 à 5 anneaux) et terminée par un manchon noir et par la présence, sur le dos, d'une bande noire unique et bien visible qui débute derrière les épaules et s'arrête à la naissance de la queue.

> **Taille** : longueur (queue comprise) de 0,60 à 0,80 m.

> **Poids moyen** : femelle : 3 à 5 kg - Mâle : 4 à 6 kg.

> **Habitat** : massifs forestiers associés à des prairies naturelles.

> **Territoire** : femelle : 2 à 3 km² - Mâle : 8 à 10 km²

Le rut a lieu de mi-janvier à fin février, après une gestation de 63 à 69 jours, la femelle met bas 2 à 4 petits dans un gîte à l'abri de la pluie (anfractuosité rocheuse, grosse souche, etc.)

> **Régime alimentaire** : strictement carnivore, prédominance des petits rongeurs (90 %) ; proies secondaires : oiseaux, amphibiens, lapins et lièvres

> **Protection** : animal protégé France (1979).

> **Statut** : inscrit sur la liste rouge des espèces en danger au niveau national, régional et isérois..

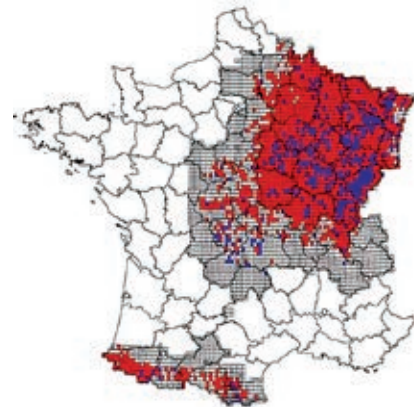
REPARTITION EN FRANCE

L'espèce semble avoir été très largement répartie depuis l'Holocène (10 000 AJC) jusqu'au Moyen-âge où ses populations ont commencé à décliner à cause de la disparition de leur habitat (déforestation) et du piégeage. Après une longue phase de disparition menant l'espèce au bord de l'extinction, ses populations reconstituent peu à peu leurs effectifs.

En France, actuellement, la présence du chat forestier est établie de façon certaine dans 44 départements. Deux aires de présence, sans relation entre elles, se répartissent dans un grand quart nord-est et dans les Pyrénées.

Risque important d'hybridation avec les chats domestiques devenus sauvages (chats harets), morcellement de l'habitat forestier.

C'est une espèce sauvage indigène qui a toujours existé en Europe. Contrairement à ce que l'on pense souvent, le chat sauvage n'est pas l'ancêtre du chat domestique. Ce dernier a ses origines au Moyen- Orient et en Afrique de l'Est. Il a probablement été introduit en Europe au moment des croisades et ne se développa vraiment qu'à partir du Moyen-âge.



■ Présence vérifiée durant la période 2004-2006
■ Présence vérifiée durant la période 1990-2003

■ présence vérifiée avant 1990
□ Espèce recherchée sans présence confirmée

LE CHAT FORESTIER EN ISLE-CREMIEU

Les données, au nombre de 54, proviennent de la base de données de Lo Parvi, elles recensent les observations visuelles ainsi que les indices de présence.



● 2016
● 2015
● 2011 - 2014
● 2007 - 2010
● 2003 - 2006
● avant 2003

SICTOM

À l'automne, vos feuilles mortes valent de l'or : bichonnez votre sol !

Avec l'arrivée du froid, la fin des récoltes au jardin, l'abondance de feuilles mortes et de déchets de jardin... l'automne est une période idéale pour prendre soin de votre sol.

Un sol nu subit l'érosion, le lessivage, l'assèchement, les changements de température... et finit par perdre sa couche supérieure fertile au profit d'une croûte stérile. La vie du sol en est affectée.

Pour éviter les sols nus, après la fin des récoltes et le retrait des plants, une des solutions est de pailler avec vos végétaux de jardin (tontes, feuilles mortes, tailles de végétaux broyées). Le paillage servira de couverture protectrice et nutritive à l'activité microbienne du sol, tout en évitant la pousse d'indésirables. Votre sol est protégé et nourri : il reste vivant, aéré, humide, fertile.

Valorisez vos déchets végétaux chez vous et réduisez vos trajets à la déchèterie

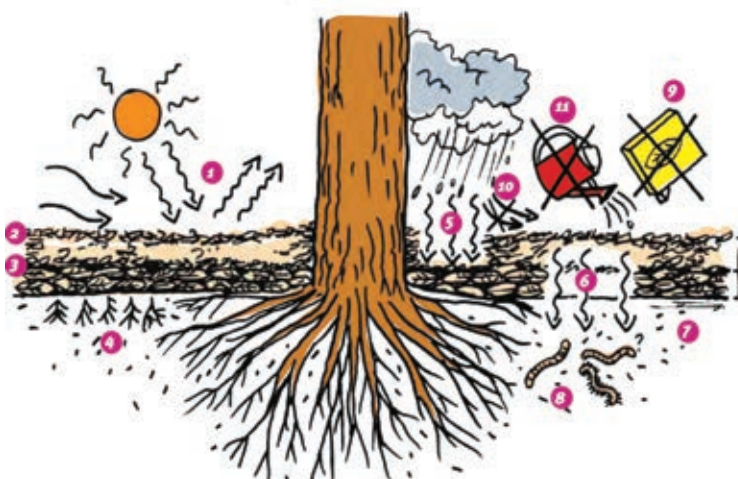
Optez pour la tonte mulching (laissée sur place) : pas de corvées de ramassage et un gazon nourri. Les déchets de jardin grossiers et les feuilles mortes épaisses peuvent être aisément broyés à la tondeuse avant d'être utilisés en paillage protecteur et nutritif.

Vos tailles de haies ou de branches nécessitent l'utilisation d'un broyeur : empruntez gratuitement un broyeur du SICTOM (réservation sur le site <http://www.sictom-morestel.com>) et obtenez un broyat bien utile ! Des aides à l'achat de broyeurs existent : renseignez-vous !

Vous voulez en savoir plus, n'hésitez pas à participer à une formation gratuite sur le compostage et le paillage. Programme 2018 bientôt disponible sur le site du SICTOM.



Pourquoi pailler ?



Les bienfaits d'un bon paillage

- | | |
|--|---------------------------------------|
| 1 Limitation des effets desséchants du vent et du soleil | 6 Redistribution progressive de l'eau |
| 2 BRF | 7 Enrichissement du sol |
| 3 Paillage de feuilles mortes | 8 Développement de la faune du sol |
| 4 Limitation du développement des adventices* | 9 Fin des engrais |
| 5 Stockage de l'eau | 10 Fin du lessivage |
| | 11 Fin des arrosages |

Extrait du guide éco-jardin du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

A TESTER :

Le paillage idéal au potager : 1 couche de compost mûr puis une couche de feuilles mortes préalablement broyées. Au printemps, ratissez le surplus : votre terre est prête à être cultivée sans aucun travail préalable !

Le paillage idéal au verger : sur un large périmètre autour de l'arbre, 1 couche de compost mûr, 1 couche de tonte (ou autres végétaux frais), 1 couche de feuilles mortes, 1 couche de broyat de bois.

Inutile de fertiliser ou désherber au printemps !



Évènements sportifs

Estelle CARPENTIER championne de France de Rugby à VII

Estelle CARPENTIER a découvert le Rugby lors des séances des intervenants du Club du RCVT à son l'école « les P'tits Cassolards » puis elle a continué au Collège « Les Dauphins » où elle a pu participer à plusieurs compétitions. Prise par la passion du Rugby, Estelle a décidé de jouer en Club. Elle a commencé au Club CSBJ où elle a été sélectionnée au comité du Lyonnais -15 féminin et elle gagne le trophée de championne Régionale du Comité du Lyonnais -15 en 2014. Ensuite, Estelle passe au Club RSI de Sassenage, là où elle a été sélectionnée au Comité des Alpes -15 féminin et remporte également le trophée de championne Régionale du Comité des Alpes -15 en 2015. Elle enchaîne avec un stage d'équipe de France - 15 à Soustons en juillet 2015. Avec son Club FCG AMAZONES, l'équipe d'Estelle est arrivée en demi-finale du championnat de France - 18 Féminine sur la saison 2015-2016 et en quart de finale en 2016-2017.

Estelle a été sélectionnée au Lycée Monge pour intégrer le Centre de Perfectionnement de Rugby à 7 Féminin en 2016. Elle a participé au championnat de France UNSS inter Lycée à ARRAS en mai 2017. Avec son équipe, elles ont fini championnes de France.

Actuellement, Estelle est toujours au Lycée Monge en 1^{er} MEI, joue toujours avec son Club FCG AMAZONES et a débuté son championnat de France.

Cathie CARPENTIER



Un champion du tennis de table !!

À 14 ans, **Aymeric DA CUHNA** pratique le tennis de table depuis son plus jeune âge avec le club de La Chapelle de la Tour.

C'est son papy Charles qui l'a souvent conduit et récupéré aux entraînements, lui apportant un soutien sans faille, lui permettant ainsi de progresser efficacement.

Son assiduité aux entraînements lui a déjà permis de récolter plusieurs médailles et podiums régionaux.

1^{er} aux championnats UGSEL, il a été qualifié pour les Championnats de France à BETHUNE en mai dernier.





Conseils municipaux

Comptes rendus conseils municipaux

Réunion 13.06.2017

URBANISME : P.L.U.I (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Suite à un diagnostic réalisé, 2 niveaux d'enjeux ont été dégagés : un niveau sur l'ensemble du territoire concerné et un niveau sur chacune des communes membres. Ce diagnostic a été présenté aux habitants et aux élus du territoire. Il ressort de ce processus la mise en avant d'enjeux importants pour l'ensemble du territoire et des communes membres, en particulier :

- accompagner le développement démographique par une production d'environ 300 logements par an tout en évitant la consommation foncière et en développant une offre en logements adaptée à tous les besoins
- accompagner les besoins des habitants par une évolution des équipements
- renforcer l'importante économie locale : - développer et conforter les ZAE – faciliter l'évolution des entreprises industrielles et artisanales – développer le tourisme et les loisirs – créer des conditions propices à la pérennité de l'agriculture et le maintien de son foncier
- valoriser nos paysages et la qualité des milieux naturels

Dans cet optique M le Maire présente les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Le PADD doit intégrer les points suivants :

- orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers et de préservation
- orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs. Le PADD fixe des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de la lutte contre l'étalement urbain.

Dans ce contexte la Communauté de Communes des Vals Du Dauphiné (VDD) s'attache à définir un projet intercommunal tout en respectant les enjeux spécifiques de chaque commune.

Les axes et orientations débattus et retenus sont :

- l'ambition du territoire : accueil et qualité – une diversité source d'énergie
- une production de logements dynamique mais durable, favorisant mixité et économie d'espace
- réinvestir et se réapproprier les centralités
- favoriser un développement économique cohérent
- maintenir les qualités naturelles et paysagères comme

support d'attractivité. Le Conseil, après avoir débattu et en avoir délibéré à l'unanimité, prend acte sur le PADD.

JURY D'ASSISES : 3 personnes de la commune ont été désignées par tirage au sort.

SUBVENTIONS : Associations communales : AEEP
DONNEURS DE SANG - ASPAR-ANCIENS COMBATTANTS
FNACA - AUTO RETRO - CLE DES CHANTS - FAMILLE
ANNUARITE - FOOT VETERANS - GYM VOLONTAIRE - JEFF
CLUB - LOISIRS D'AUTOMNE - MILLE ET DEUX COULEURS
TENNIS : **175 €** chacune. AMICALE BOULES - BASKET
CLUB - TAEKWENDO : **270 €** chacune. CHASSE ACCA :
370 €. FOOTBALL CLUB : **550 €**. SOU DES ECOLES : **650 €**.
CCAS : **6.000 €**. ADMR : **2.000 €**.

Associations hors commune (s'adresse aux associations non présentes sur la commune ayant au moins 5 participants : 10 € par adhérent avec un plafond à **175 €**) :
SKI CLUB LA TOUR : **120 €**. RUGBY LES VALLONS - FOYER
EDUCATIF COLLEGE LES DAUPHINS - SOUVENIR FRANÇAIS
LE CLOS DES CHATS : **175 €**. ADMR SSIAD (Service de Soins
A Domicile) : **500 €**.

Collèges professionnels et Etablissements spécialisée
(65 € par élève) : CHAMBRE DES METIERS : **130 €**. MFR
L'ARBRESLE : **65 €**. MFR LE CHALET ST ANDRE : **195 €**.
EFMA : **390 €**.

Participations aux centres aérés... : la participation aux vacances des enfants résidant à St Didier est de 5 € par enfant. Elle est limitée à un minimum de 5 jours consécutifs et un maximum de 20 jours pour l'année 2017. Cette participation ne s'adresse qu'aux enfants âgés de 4 à 17 ans participant à des camps de vacances, colonies, centres de sports... durant les périodes de vacances. Cette participation ne sera pas allouée aux enfants participant au centre aéré de St Didier de la Tour et aux centres des autres communes offrant ce même service excepté pour les enfants dont l'âge est compris entre 12 et 17 ans ou pour les enfants n'ayant pas pu être inscrits à St Didier de la Tour par manque de place.

ECOLES : vu la possibilité laissée par le Président de la République, le Conseil, après consultation, émet, à l'unanimité, un avis favorable au retour à une semaine d'école à quatre jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi). M^{me} la Directrice Académique sera sollicitée pour accord.

CIMETIERE : suite à une demande pour l'acquisition d'une concession perpétuelle, le Conseil a rejeté cette demande avec 9 voix contre, 2 pour et 4 abstentions.

BATIMENTS : agrandissement de l'aire de jeux située Allée des Platanes. 3 jeux destinés aux enfants de 6 à 12 ans seront installés en complément de l'aire existante. Coût : 22.643,64 € ttc.

VOIRIE : il a été demandé la mise en place d'une piste piétonne au lieu dit Les Variots, allant du hameau jusqu'à la Route de St Didier. Au vu des normes drastiques demandées par les services du département, les travaux ne pourront être réalisés. Une balise sera posée au croisement du carrefour Route de Charpenay / Chemin du Plantier. Les travaux Route de Pin et Route des Rivoires sont terminés

Réunion 30.06.2017

ELECTION DELEGUES EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

Le 24 septembre aura lieu l'élection pour le renouvellement des sénateurs. La commune de St Didier aura 5 électeurs titulaires et 3 suppléants. Une seule liste communale est présente composée de : **titulaires**: Gérard VITTE – Claudine MOREAU – Marie-Thérèse GUILLAUD – Jean-Paul REYNAUD – Sylvie BELHADI. **Suppléants**: Marie-Chantal POULET – Philippe GUERIN – Pierre ROUSSET. 11 conseillers municipaux présents ont participé au vote plus une procuration : la liste a été élue avec 12 voix.

BATIMENTS : une demande de subvention est formulée pour la création éventuelle d'un city park. Coût 52.256€.

Réunion 05.09.2017

ELECTRICITE : le SEDI (Syndicat des Energies de l'Isère) prévoit le renforcement du hameau de Charpenay pour un coût de 68.621 €. Cette dépense étant prise en charge en totalité par le SEDI.

COMMUNAUTE DE COMMUNES VALS DU DAUPHINE : CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance). Suite à la fusion des intercommunalités, il est nécessaire de mettre en place les nouvelles commissions (au nombre de quatre) et leurs représentants.

- Programme local d'actions pour améliorer la prévention des violences faites aux femmes, des violences intrafamiliales et l'aide aux victimes : Marie-Thérèse GUILLAUD

- Programme local d'actions à l'intention des jeunes exposés à la délinquance : Chantal MAILFERT

- Programme local d'actions pour améliorer la tranquillité publique : Gérard VITTE

- Programme local d'actions pour améliorer la sécurité routière : Pierre ROUSSET

PERSONNEL COMMUNAL : après validation par les services, le CET (Compte Epargne Temps) est mis en place. Effectif : suite à un départ en retraite, un poste d'ATSEM est supprimé et remplacé par un poste d'adjoint technique de 2^e classe.

Concernant le centre de loisirs Familles Rurales : mise à disposition d'un agent technique communal tous les mercredis de 11 h à 14 h.

ENVIRONNEMENT : la commune s'est engagée en 2015 à réformer ses pratiques d'utilisation des produits phytosanitaires pour s'inscrire dans le Plan zéro phyto issu des travaux du Grenelle de l'environnement. La commune a adapté ses pratiques et est à zéro phyto depuis le 1er janvier 2017. Cette pratique permet ainsi de solliciter des aides auprès de partenaires potentiels dont l'agence de l'eau RMC.

Un plan communal est mis en place de solutions alternatives pour un montant d'achat de matériels d'un montant de 22.085 € ht. Le Conseil marque un accord pour une demande de subvention à hauteur de 80 %. Resterait une charge pour la commune de 20 %.

Fleurissement : en raison d'un souci administratif au sein du concours départemental, il n'y aura pas de concours de fleurissement en 2017

URBANISME : depuis le début de l'année 24 permis de construire ont été instruits dont 21 pour de nouvelles maisons individuelles, 2 pour des rénovations de maisons et 1 pour un local professionnel. 33 demandes de déclaration préalable ont également été déposées.

VOIRIE : une nouvelle demande de mise en place d'un cheminement piétonnier entre le hameau des Variots et la Route de St Didier a été faite.

BATIMENTS : la peinture du Foyer Rural a été terminée. La pose du pare ballons au stade de foot, a été réalisée. La rénovation d'une salle de bains dans un appartement communal a été faite.

ACTION JEUNESSE CULTURE : la nouvelle aire de jeux est en cours de réalisation.

Cet été l'Accueil Loisirs a accueilli une cinquantaine d'enfants en juillet jusqu'au 24 août.

Les mercredis loisirs débiteront le 06 septembre (28 enfants inscrits à ce jour).

COMMUNICATION : la préparation de la gazette 2017 démarre. Une réunion de quartier aura lieu de 22 septembre. La cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants et nouveaux nés aura lieu le 09 décembre à 10 h 30. Inauguration de la maison médicale le 29 septembre.



Commissions municipales

Environnement / Embellissement

En 2017, la commune de Saint Didier de la Tour a continué son programme de valorisation de son territoire, son environnement et ses espaces verts par :

La création de nouveaux massifs de fleurs

Pour un montant de 918,11 € TTC (achat, installation...) :

- Mise en place de lavandes devant la salle de réunion du vestiaire du football ;
- Plantation de vivaces
 - à l'entrée ouest du Village
 - le long de la route du Ruy Jaillat

Le maintien du fleurissement estival de la commune

La Société DAUPHINE FLEURS a assuré la fourniture des fleurs. Les agents municipaux ont réalisé l'ensemble des plantations des jardinières contrairement aux années antérieures. Ainsi, le coût du fleurissement est passé de 2 724,60 € TTC en 2016 à 2 186,68 € TTC.

La poursuite de son programme de préservation de l'environnement

Via :

- le broyage des haies et arbres communaux et l'emploi des broyats pour le paillage des massifs. Ce broyage est réalisé par les agents techniques via l'utilisation du broyeur du SICTOM de Morestel mis à disposition à titre gracieux ;
- un compostage des végétaux communaux pour le traitement des plantes annuelles ;
- la réalisation d'une campagne annuelle de fauchage des bas-côtés des routes pour lutter contre l'ambrosie ;
- l'arrêt de l'utilisation de pesticides sur les espaces publics conformément à la réglementation.

Actuellement, les moyens humains et matériels de la commune ne sont pas suffisants pour assurer un entretien permettant une préservation de l'environnement optimale (Exemple : lutte des plantes invasives : ambrosie, renouée du Japon...) et un maintien esthétique minimum des espaces (cimetière...).

Mais grâce à la réalisation de son plan de gestion différenciée (plan zéro pesticides), la commune a sollicité pour 2018, une aide à l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse pour l'acquisition de matériels de désherbage alternatif (désherbeuse balayeuse...). Sur un budget de 22 085 € HT de matériels prévus, nous pouvons espérer 14 247 € HT de subvention. La validation de l'acquisition de ce matériel dépendra du montant de la subvention et sera soumis au conseil municipal.

Gilles CECILLON
Adjoint à l'environnement





Commissions municipales

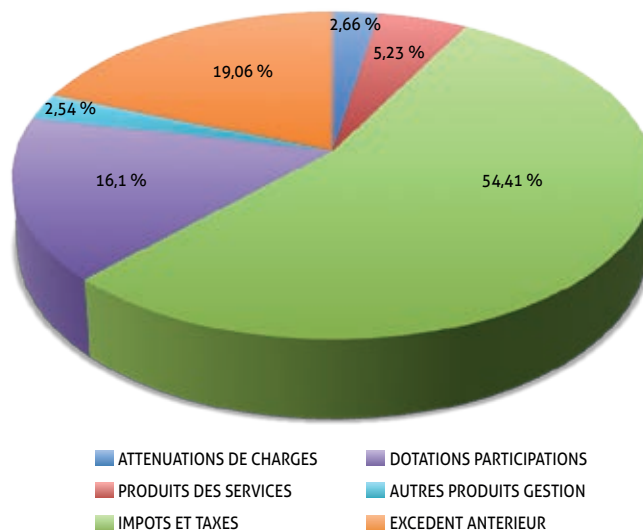
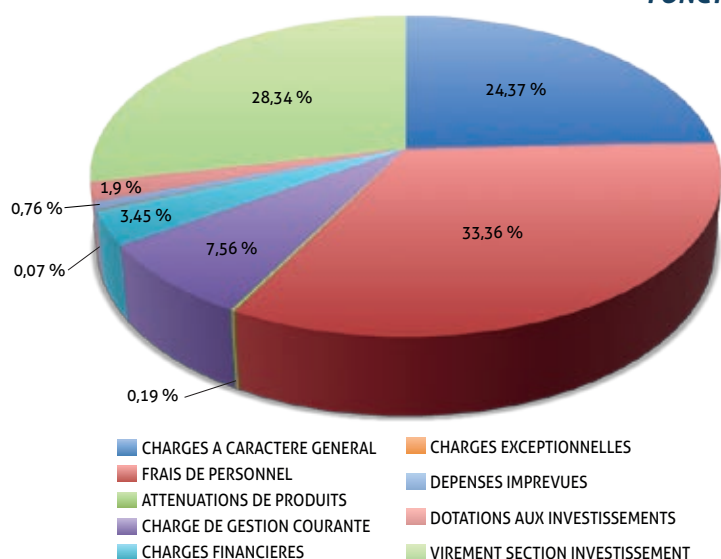
Budget communal fonctionnement 2017

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
CHARGES A CARACTERE GENERAL	321250	ATTENUATIONS DE CHARGES	35000
Eau - Assainissement	6000	Remb assurances personnel	35000
Electricité	44000		
Combustibles	40000		
Carburants	3500		
Alimentation (cantine scolaire)	41000	PRODUITS DES SERVICES	69000
Fournitures (entetien, administratif...)	32200	Redevance cantine et garderie	65000
Fournitures scolaires	13000	Redevance autres redevables	4000
Centre de loisirs	22350		
Entretien terrains	5000		
Entretien bâtiments	5000	IMPOTS ET TAXES	717281
Entretien voirie	30000	Contributions directes	415000
Entretien réseaux	8000	(Taxes habitation et foncières)	
Entretien matériels roulants	4000	Attribution de compensation	274281
Contrats maintenance	16500	(compensation VDD*)	
Assurances	10000	Dotation solidarité VDD*	28000
Documentation	1500		
Organismes formation	1000		
Honoraires, frais d'acte, indemnités...	6300	DOTATIONS PARTICIPATIONS	212200
Publications (gazette, flash...)	6000	Dotation forfaitaire (DGF)	98000
Transports collectifs (piscine scolaire...)	3000	Dotation solidarité rurale	28200
Fêtes Cérémonies	4500	Autres	500
Frais d'affranchissement	4500	Compensation perte taxe prof.	45000
Frais de télécommunications	6800	Fonds départemental taxe prof.	26000
Services bancaires	100	Compensation CET (CVAE/CFE)	1000
Nettoyage de locaux	1500	Compensation exonération taxes foncières	4000
Concours divers, autres services exté.	2000	Compensation exonération taxes habitations	6000
Taxes foncières	3500	Autres attributions	3500
FRAIS DE PERSONNEL	439800		
ATTENUATIONS DE PRODUITS	2500	AUTRES Pdts Gestion Courante	33500
CHARGES DE GESTION COURANTE	99600	Revenus des immeubles	33000
Indemnités, formations, retraite des élus	46600	Produits divers	500
Non valeurs, créances éteintes	1000		
Contributions oragnismes regroupés	27000		
Remboursements emprunts VDD*	4000	TOTAL RECETTES 2017 avt excédent	1066981
Subvention CCAS St Didier	6000		
Subventions communales	15000		
CHARGES FINANCIERES	45500	EXCEDENT ANTERIEUR reporté	251199
Intérêts emprunts	45500		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1000		
DEPENSES IMPREVUES	10000		
DOTATIONS AUX INVESTISSEMENTS	25000		
TOTAL DEPENSES avant virement	944650	VDD = communauté de communes	
		Vals du Dauphiné	
VIREMENT SEC INVESTISSEMENT	373530		
TOTAL DEPENSES	1318180	TOTAL RECETTES	1313180

Budget communal investissement 2017

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2725	SUBVENTIONS	3360
Documents d'urbanisme	1800		
Concessions et droits	925		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	123602	DOTATIONS FONDS DIVERS	272461
Terrains voirie	940	F.C.T.V.A. (récupération TVA)	50700
Agencements et aménagements terrains	20017	Taxe d'aménagement	40001
Mairie	8200	Excédent de fonctionnement	181760
Bâtiments scolaires	6840		
Equipement du cimetière	6916		
Bâtiments	37639	DEPOTS ET CAUTIONS RECUS	500
Constructions	20000		
Réseaux voirie	4200		
Matériels et outillages techniques	2000	TOTAL RECETTES	276321
Matériel de transport	10000		
Matériels de bureau et informatique	5200		
Mobilier	1650	VIREMENT FONCTIONNEMENT	373530
IMMOBILISATIONS EN COURS	195300		
Constructions	109300	RESTES A REALISER	11936
Avances et acomptes sur commandes	86000		
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	139000		
Capital sur emprunts	134000		
Dépôts et cautionnements	500		
Capital emprunts Com Communes VDD	4500		
TOTAL DEPENSES	460627		
RESTES A REALISER 2016 / TRAVAUX	19400		
SOLDE D'EXECUTION 2016	181760		
TOTAL DEPENSES	661787	TOTAL RECETTES	661787

FONCTIONNEMENT





Commissions municipales

Affaires scolaires



Après une année de classes en double cours, suite à une fermeture, nous avons eu l'agréable surprise de rouvrir cette année 2017/2018 la classe fermée lors de la précédente rentrée.

Les classes sont donc revenues à un seul niveau, c'est très bien pour tous.

198 enfants se partagent donc 8 classes.

Une nouvelle institutrice a pris en charge la classe de CE1 (29 enfants), il s'agit de Madame Celie MAQUAIR à qui on souhaite la bienvenue.

Nous sommes également repassés à la semaine de

« 4 jours », ce qui supprime les temps d'activités périscolaires.

Avec le froid qui revient quelques activités diverses profitent aux enfants de la garderie (gratuitement).

Par manque d'effectifs pour conserver le Conseil Municipal des Enfants, nous avons pris la décision de ne pas le reconduire cette année.

Bonne année scolaire à tous.

***Pour la commission scolaire,
Chantal POULET adjointe.***



Accueil de loisirs

L'Accueil de Loisirs fonctionne en partenariat avec Familles Rurales de l'Isère et accueille les enfants de 4 à 12 ans, dans la garderie des locaux scolaires - 6 allée des Platanes .

Ouvert depuis le printemps 2009, cette structure est en plein essor.

Une extension exceptionnelle au contrat d'accueil a dû être demandée cet été pour répondre à la demande d'inscription des 50 enfants.

Le changement de la semaine scolaire à 4 jours n'a pas freiné la participation des familles puisque ce ne sont pas moins de 30 enfants qui fréquentent régulièrement les mercredis en journée ou en demi-journée....

Mais une grosse frayeur fin juin devant le changement de rythme scolaire qui nécessitait l'ouverture (non prévue financièrement) du mercredi après-midi en journée complète.

L'accueil de Loisirs est ouvert **de 7h30 à 18h** (si nécessaire 18h30)

- Les mercredis toute la journée

- Pendant les vacances scolaires

> 2 semaines aux petites vacances de février, printemps et Toussaint. (sauf nécessité exceptionnelle, le centre est fermé aux vacances de Noël).

> 3 semaines en juillet et 1 fin août (la semaine qui précède la rentrée des classes)

Valentin HYON assure la direction.

Il est secondé par ANTHONY et par un ou deux

animateurs les mercredis, et plus, en fonction du nombre d'enfants inscrits aux vacances et l'été.

Un programme d'activités est élaboré pour chaque période de vacances et chaque mercredi a un thème. Un dossier d'inscription doit être rempli à la première inscription et réactualisé avec la fiche annuelle de renseignements.

Le prix de la journée ou de la demi-journée (pour les mercredis), est fixé sur la base du quotient familial.

Mercredis loisirs

Les activités ont lieu de 9 h à 17h.

les inscriptions sont prises de période scolaire à période scolaire. Il est toutefois possible de s'inscrire ou de se désinscrire, occasionnellement, jusqu'au lundi 11 heures précédant le mercredi concerné, en téléphonant au Directeur (voir contacts utiles ci-dessous).

Les vacances

Les activités ont lieu de 9 h à 17 h.

Les inscriptions sont prises, à la semaine, lors de la permanence d'inscription, à une date déterminée qu'il est souhaitable de respecter. Les animateurs sont recrutés en fonction de l'effectif recensé et les inscriptions tardives peuvent perturber ce recrutement.

Pour ces deux structures, les activités proposées aux enfants, qu'elles soient manuelles, ludiques ou sportives, leur apportent un véritable esprit d'ouverture de la vie en société.

Les petits spectacles présentés aux familles par les enfants, chaque fin de semaine des vacances, sont un beau miroir des activités proposées et de leur bien-être au sein de la structure d'accueil.



Petit théâtre confectionné avec du matériel de récupération





Commissions municipales

Quelques moments clés

LES CAMPS D'ÉTÉ

1 nuitée pour les petits – 3 ou 4 nuitées pour les grands marquent une étape importante d'autonomie .



LA VISITE DES PERSONNES ÂGÉES,

dont 3 originaires de St Didier, résidant à la maison de retraite de Virieu, a été un grand moment pour les enfants qui les ont accueillies déguisés et qui se sont fait une joie de préparer les gâteaux du goûter et la salade de fruits. Ils ont également partagé les jeux de la WI et une partie de boules. Un moment intergénérationnel à renouveler et attendu par les enfants et les personnes âgées.



GRAND CARNAVAL

La participation au grand carnaval annuel (défilé - spectacle – goûter), organisé par l'Association Familiale de La Tour du Pin a une nouvelle fois ravi les enfants.



RALLYE NATURE

La section des grands a participé cette année encore au Rallye Nature dans la forêt de Vallin, organisé par le CISPD (Centre Intercommunal de Sécurité et de Prévoyance de la Délinquance).

Ils ont passé une belle journée dans la forêt tout en testant leurs connaissances de la faune et de la flore et en partageant cette journée avec les autres centres de loisirs.



LA SOIRÉE CINÉMA PLEIN AIR

Elle n'a pas eu le succès escompté. Le mauvais temps n'était pas prévu mais le repli à la halle des sports l'était.

Marie-Thérèse GUILLAUD, adjointe

CONTACTS UTILES :

Valentin HYON : 06 30 49 72 71

LES LUNDIS DE 9H à 11H ET LES MERCREDIS DE 7H30 à 9H30 ET DE 17H à 18H

valentin.hyon@famillesrurales.org

Mairie : 04 74 97 20 31/06 14 25 44 98

Animation jeunesse

CAP'JEUNES

Jeunes de 11 à 14 ans (Prolongement de l'Accueil de Loisirs)

Ouvert en 2015, CAP'JEUNES fonctionne en partenariat avec le service Jeunesse des Vals du Dauphiné sur les centres de LA TOUR DU PIN et CESSIEU.

CAP'JEUNES fonctionne à la journée, comme un centre de loisirs.

L'accueil du jeune peut se faire à l'Accueil de Loisirs de la commune d'origine. Il est ensuite pris en charge par l'animateur et dirigé vers l'un des deux centres.

Les jeunes bénéficient d'activités propres à leur âge et sont encadrés par un animateur diplômé.

Dossier d'inscription à remplir.

Coût de la journée basé sur le quotient familial.

ACCUEIL LIBRE

Jeunes de 11 à 17 ans à La Tour du Pin

C'est un lieu où les jeunes peuvent se retrouver entre amis mais aussi participer à une multitude d'activités sportives, ludiques, culturelles, choisies au plus près des jeunes du territoire. L'été plusieurs camps à dominante sportive sont proposés.

Pendant les vacances scolaires (sauf le mois d'août) des journées à thèmes sont proposées.

Il suffit de remplir les fiches d'inscription et la fiche sanitaire, et de régler la cotisation annuelle (8 €).

POUR CES DEUX STRUCTURES

Programme des activités et modalités d'inscription sont disponibles :

- en Mairie
- consultables sur le site internet de la commune
- auprès du service Jeunesse des Vals du Dauphiné

CONTACTS :

Marine - 04 73 18 98 55

jeunesse.latordupin@VALSDUDAUPHINE.FR

Eric - 06 35 42 58 04

jeunesse.torchefelon@VALSDUDAUPHINE.FR

AIRE DE JEUX

Attendue depuis longtemps par les plus grands (6 ans et plus), l'aire de jeux des tout petits a été complétée avec un tourniquet, une balançoire double avec panier et une structure sportive. Le coût s'élève à 22 643 €.

Marie-Thérèse GUILLAUD, adjointe



AIDE AU BAF 2018

ENVIE D'ÊTRE ANIMATEUR

Vous avez entre 17 et 25 ans
Vous habitez Les Vals du Dauphiné
La Communauté de communes peut vous aider

Flashez ce code pour réaliser votre dossier de candidature

contact@valsdu-dauphine.fr
04 74 97 05 79
+ d'infos : www.valsdu-dauphine.fr



Commissions municipales

Communication

Accueil des nouveaux arrivants le 10 décembre 2016

REMISE DES CADEAUX DE BIENVENUE



*Pour les nouveaux nés :
un livre de naissance
ou un ourson*



*Une sacoche personnalisée
pour les habitants*



Cérémonie des vœux du 15 janvier



Le conseil municipal



Vue d'ensemble

Remise de la médaille de la ville



Remise de la médaille à M^{me} Christiane JULLIEN-CHALON



Remise de la médaille à M. DELPHIN

Drapeaux

Avez-vous remarqué que les drapeaux qui ornaient notre mairie ont été déplacés ?

Non... pas encore !! Alors un petit tour devant la mairie s'impose... Vous les verrez désormais flotter tout en haut des trois mats implantés autour de la sculpture « Extérieur intérieur »



Réunions de quartier

REUNION DE QUARTIER SECTEUR 1 – LE 31 MARS



REUNION DU QUARTIER SECTEUR 2 – LE 22 SEPTEMBRE



Des informations sur nos différents supports de communication...

Le panneau d'affichage électronique...

Le bulletin annuel ainsi que le flash infos du mois de juillet.....

Le site internet de la commune www.saintdidierdelatour.fr que je vous invite à consulter régulièrement.

Claudine MOREAU, Adjointe à la communication



Commissions municipales

Bâtiments

Oltre la finalisation du cabinet médical en début d'année dont la répartition des coûts est reportée dans le tableau page suivante, l'année 2017 a été marquée par la réalisation de nombreux travaux d'envergures diverses :

Groupe scolaire

- Installation de volets roulants électriques sur les fenêtres de la cantine des écoles pour un montant de 6 771,96 € TTC – Entreprise GB SERVICES
- Mise en place de grilles de défense sur les volets roulants électriques de la cantine suite à une dégradation de ces derniers pour un montant de 2 582 € TTC – Entreprise Guinet Services serrurier métallier
- Installation de stores sur les velux de l'école maternelle pour 1 146 € TTC - Entreprise GB SERVICES

Foyer rural

- rafraîchissement des peintures du foyer rural (Salle de réception + scène, soit 485 m²) pour un montant de 9 455,92 € TTC - SARL PILAT

Complexe sportif Halle des sports

- Broyages des arbres de la berge gauche du Ruy Jaillet (120 m) au niveau du complexe sportif par l'entreprise VIEUX MELCHIOR pour 1 898 € TTC
- Pose d'une clôture, d'un pare-ballon entre le terrain de football et le long du cours d'eau le Ruy Jaillet par l'entreprise Paysage de Bocsozel pour 18 881,26 € TTC
- Mise en place d'un portail de service par les agents techniques au niveau de la Route du Lac pour un coût de 1 135,20 € TTC (Achat)

- Rénovation du plafond de la mezzanine de la halle des sports par les agents techniques pour un montant de 1 188,73 € TTC (Achat)

Mise en accessibilité des bâtiments communaux vis-à-vis des personnes à mobilité réduite

- Pose de mains courantes sur l'escalier de la mairie pour un montant 1 190,40 € TTC par Guinet Services serrurier métallier ;
- Achats d'accessoires divers (nez de marche antidérapants, dalles podotactiles, repérages des contremarches...) pour un montant de 2 430,53 € TTC à la société HandiNorme

Autres

- Isolation par les agents techniques :
 - du local communal mis à disposition à l'association SICA FROID pour 793,79 € TTC (Achat)
 - des combles de la partie ancienne du cabinet médical pour 1 034,80 € TTC (Achat)

Au total, en 2017, l'enveloppe budgétaire d'investissement consacrée aux bâtiments a été de 49 108,58 € TTC.



**LE COÛT TOTAL DES TRAVAUX CONCERNANT LE CABINET MÉDICAL A ÉTÉ DE 338 854,16 € TTC
POUR UN BUDGET DE 339 197,36 € TTC. LA RÉPARTITION EST LA SUIVANTE :**

ACQUISITION DU CABINET		
	Budgété (TTC)	Réalisé (TTC)
Cabinet	130 000 €	130 000 €
Frais de notaire	2 261,21 €	2 261,21 €
TOTAL	132 261,21 €	132 261,21 €

TRAVAUX			
Lots	Entreprises	Budgété (TTC)	Réalisé (TTC)
Démolition – Maçonnerie - VRD	FAUGER DUPUIS - Saint Didier de la Tour Sous-traitant : CARREY TP	61 662,42 €	57 336,66 €
Charpente - Couverture	JACQUEMOND COLLET – La Tour du Pin	32 458,74 €	32 604,90 €
Menuiserie extérieure - Serrurerie	SERRURERIE DU LAC Les Abrets en Dauphiné	15 210 €	14 787,60 €
Doublage - Cloison	D.I.C - Septème	12 442,16 €	12 772,16 €
Menuiserie intérieure	CARRE MENUISERIE - Romagnieu	6 209,16 €	5 808,6 €
Carrelage - Faïence	A TOUS CARREAUX – Saint Genis sur Guiers	9 780,92 €	9 090,26 €
Peinture intérieure	D.I.C - Septème	13 010,52 €	9 792,12 €
Chauffage – Ventilation - Sanitaire	JEAN VEYRET - Saint Didier de la Tour	13 846,81 €	13 846,81 €
Electricité	GAILLARD ELECTRICITE – Les Avenièrès Veyrins Thuellins	13 650,37 €	14 479,44 €
Avant-projet + Maitrise d'œuvre	NATHALIE GALLIEN Architecte La Chapelle de la Tour Cotraitants : PE2C, GENIE TECHS, TEC BAT, L'ETIC Divers : APAVE + EG SOL	36 417,60 €	36 074,4 €
TOTAL		224 605,41 €	206 592,95 €

Le financement est assuré pour 97 % par un prêt d'investissement d'une durée de 20 ans de 330 000,00 € (Achat + Travaux) financé par le Crédit Agricole Centre-Est, montant de l'annuité annuelle de 19 525,62 € pour un taux de 1.66%. Les loyers versés par les locataires permettront quasiment de rembourser l'emprunt.

Gilles CECILLON,
Adjoint Bâtiments, sports et environnement



Commissions municipales

Le Centre Communal d'Action Sociale

Rôle du CCAS

Le C.C.A.S coordonne la politique sociale de la commune. Il est présidé par le Maire, M. Gérard VITTE, membre de droit, et est composé de six membres du Conseil municipal : M^{mes} Marie-Thérèse GUILLAUD, Chantal POULET, Claudine MOREAU, Edwige BUCHIN, MM Pierre ROUSSET, Jacques TROMPIER et de six membres extérieurs qualifiés dans le secteur de l'action sociale : Mmes Nicole TONINI, Christiane JOURDAN, Michèle GUILHEM, Claire GALLIEN, MM. Aimé FERRAZ, Robert DURAND.

Tous les membres du CCAS sont tenus à la confidentialité des dossiers traités.

Le CCAS travaille en lien avec les Assistantes Sociales du secteur afin d'étudier les réponses à donner aux demandes d'aides légales à apporter aux personnes en difficulté (charges liées à l'habitation, bon d'alimentation, de chauffage, accueil de loisirs pour les enfants...)

Ses actions concernent tous les âges de la vie et s'adressent à toutes les personnes de la commune qui peuvent se trouver momentanément en situation de fragilité. Son budget est indépendant du budget global de la commune.

Ses recettes proviennent de la subvention annuelle allouée par la commune au moment du vote du budget, de dons, du tiers de la recette des concessions du cimetière, des manifestations organisées au profit du CCAS, notamment la soirée Théâtre.

Ses dépenses sont essentiellement liées au coût du repas offert aux aînés ainsi que les colis de Noël portés au domicile des personnes de 70 ans et plus qui n'ont pu participer au repas annuel, aux aides ponctuelles et une participation aux frais de téléalarme.



Remerciements aux cuisiniers

Domaines d'intervention

LE REPAS DES AÎNÉS

Le 3^e dimanche d'octobre, M. le Maire et les membres du CCAS invitent les aînés du village, âgés de 65 ans, autour d'une bonne table.

Cette année, Madame Andrée BARRAL et Monsieur Marcel POULET étaient les doyens d'honneur de cette journée. Deux « fidèles » du repas de la commune et l'un et l'autre ont reçu plante et bouteille en témoignage d'amitié.



Ce repas annuel est un moment précieux pour tous, qui permet de se revoir, d'entretenir des liens d'amitié, de prendre des nouvelles des uns et des autres, et de faire connaissance avec les nouveaux venus, souvent même des voisins proches.

Cette année, le repas a été préparé par le traiteur Bouvard de Dolomieu et l'animation assurée, comme de coutume par Alain, Michel et Djemila du groupe Chant'Anim, sans oublier les chanteurs et blagueurs de l'assemblée. Tout est fait pour que ce moment partagé soit joyeux et convivial.



Toute une équipe pour le service !!

Monsieur le Maire a accueilli ses 111 invités et leur a fait part de sa satisfaction de les recevoir dans une salle aux couleurs modernes, réunis autour des tables dressées avec soin par les membres élus du CCAS. Dans son allocution de bienvenue il n'a pas oublié celles et ceux qui n'ont pu venir pour diverses raisons,

souvent la maladie ou la difficulté à se déplacer. Il a eu une pensée émue pour Monsieur Joseph DURAND, qui était l'an dernier le doyen de la commune et du repas et pour Madame Léa BENOIT qui s'est éteinte juste avant ses 100 ans



Décoration de la salle



On s'active en cuisine



Le doyen et le plus « jeune » des invités



Les 90 ans de M. Fournier

Maintenant ce sont, M^{me} Suzanne FERRAND (97 ans) et Monsieur FOURNIER Georges (90 ans) en maison de retraite à Virieu, qui ont pris le flambeau des Doyens de la commune.

La joie et la bonne humeur étaient indéniablement présentes à ce rendez-vous annuel.

LES COLIS DE NOËL

Un colis de gourmandises, pour les personnes à domicile, ou de friandises de Noël pour les personnes hospitalisées, en maison de retraite, en Foyer logement ou en famille d'Accueil, est porté au domicile des personnes âgées de 70 ans et plus qui n'ont pu venir au repas. Cette visite a lieu le week-end qui précède Noël et c'est un moment d'échanges très apprécié avec les membres du CCAS. C'est toujours un moment important pour les personnes âgées lorsque M. le Maire franchit la porte de leur maison. Les yeux pleins d'étoiles de M^{me} BERGER, ne démentirent pas cette joie.



Colis remis à Madame Berger



Préparation de la distribution des colis de Noël 2016

LES VISITES

Les membres du CCAS essaient de rendre visite aux personnes âgées, seules ou en établissements, et de partager avec elles le temps d'un repas à la maison de retraite.

LE PORTAGE DES REPAS

En partenariat avec la Cuisine Centrale de La Tour du Pin, il est possible de bénéficier d'un portage de repas à domicile pour toute personne âgée, handicapée, ou en situation momentanée de dépendance.

Seul le prix du repas (7€99) est facturé aux bénéficiaires. Le transport est assuré gratuitement par un agent de la collectivité.



Quelques précisions : le vendredi, et au plus tard le lundi matin, les menus de la semaine suivante sont remis aux utilisateurs du service. Les commandes sont prises par l'agent de service le mardi.

Pour toute modification, ou nouvelle commande, il est nécessaire de respecter le planning ci-dessous. Les aménagements éventuels seront étudiés avec attention, en cas d'hospitalisation, de retour à domicile, ou de situations exceptionnelles.

Ne pas hésiter à prendre contact avec la mairie ou le CCAS.



Commissions municipales

Pour commander ou annuler le repas du :	Téléphoner AVANT 12 h le :
Lundi	Mercredi
Mardi	jeudi
Mercredi- jeudi	vendredi
*Vendredi	lundi
*Samedi et dimanche	mardi

**1- le repas du vendredi est livré avec celui du jeudi*

**2 – les repas de samedi et dimanche sont livrés le vendredi*

L'AIDE PERSONNALISÉE À L'AUTONOMIE

L'Aide Personnalisée à l'Autonomie (A.P.A) est une aide financière accessible à toute personne de 60 ans ou plus, en perte d'autonomie attribuée par le Conseil Départemental.

Cette aide porte sur une participation de certains services : heures d'intervention ADMR, ADPA,...le portage des repas, la téléalarme, le soin à la personne, l'aménagement du logement (installation d'une douche, d'un monte escalier)

Un dossier doit être constitué et sera suivi de la visite de l'Assistante Sociale du Département.

Ce dossier sera présenté à la Commission spécifique du Conseil Départemental qui étudie toutes les demandes. Il faut compter deux mois entre le dépôt du dossier et la réponse de la Commission.

LA TÉLÉALARME

Ce service d'assistance et de secours, créé il y a 40 ans cette année, est disponible 24 h sur 24 h, pour toute personne dont l'autonomie est fragilisée.

Une simple pression sur le bouton de l'appareil (montre portée au poignet ou pendentif porté autour du cou) permet à la personne, où qu'elle soit dans sa maison, ou à l'extérieur, sans composer de numéro de téléphone, d'alerter le Service Départemental d'Intervention et de Secours en lien direct avec le service de téléalarme.

La réponse va de l'écoute attentive à l'intervention d'urgence si les premiers contacts, souvent la famille proche ou le voisin, ne répondent pas.

Le coût mensuel de ce service est de 31 € pour les personnes ayant un abonnement France Télécom.

Des aides peuvent être apportées par les Caisses de retraite, le Conseil Départemental dans le cadre du dossier APA.

Une aide de 10 € est accordée par le C.C.A.S. à toute personne non imposable sur le revenu et ne bénéficiant d'aucune aide des organismes cités.

Les usagers bénéficient d'une déduction fiscale de 50 %.



Le CCAS assure le suivi des téléalarmes -
Délégue Téléalarme : 06 14 25 44 98

LES AIDES PONCTUELLES

Des aides ponctuelles peuvent être accordées à des personnes en difficulté passagère mais ces aides ne peuvent être reconduites systématiquement.

Une rencontre avec l'assistante sociale du secteur est conseillée pour une étude préalable de la situation du demandeur.

Marie-Thérèse GUILLAUD, Adjointe

CONTACTS UTILES :

Mairie ST DIDIER DE LA TOUR - Tél. 04 74 97 20 31

CCAS : M^{me} GUILLAUD, adjointe - Tél. 06 14 25 44 98

ASSISTANTE SOCIALE des Vals du Dauphiné

Tél. 04 74 97 96 98

Maison du TERRITOIRE 21 Rue Jean Ferrand
à LA TOUR DU PIN

Voirie

Principaux travaux réalisés en 2017

ROUTE DES RIVOIRES

Dernier tronçon d'enrobé sur 140 mètres pour un coût de 14 822 € TTC



ROUTE DE PIN

Reprofilage et enrobé sur la totalité de la route pour un coût de 46 209 € TTC



RUE ELUARD

Réfection du bas-côté (début de l'impasse) pour un coût de 1 881 € TTC



ROUTE DE ST DIDIER

(chemin d'accès au n° 111) : Réfection de la chaussée avec une partie en enrobé pour un coût de 2 542 € TTC



MONTEE DE REVOLETTE

(chemin d'accès au n° 66) : Terrassement et enrobé pour un coût de 4 121 € TTC



PATA (POINT A TEMPS AUTOMATIQUE) : à divers endroits pour un coût de 6 291 € TTC

Prévisions de travaux pour 2018

Les travaux envisagés sur la RD 1006 au hameau des « Variots » pour sécuriser l'accès des élèves aux transports scolaires sont toujours à l'étude. Une solution permettant aux cars de s'arrêter au niveau de ce lieu-dit,

devrait être prochainement adoptée et les travaux en découlant, réalisés aussitôt que possible.

Claudine MOREAU, Adjointe à la voirie



Commissions municipales

Vitesses relevées sur différents axes

Afin de réduire la vitesse des véhicules sur les axes principaux de notre commune, des balises de priorité ont été installées sur chacune des voies de circulation :

- Au croisement de la route des Rivoires et du chemin des Marais
- Au croisement de la route de Charpenay et du chemin du Plantier
- Au croisement de la montée de Suet et du chemin de la Mure

Nous espérons que cette nouvelle signalisation sera respectée et qu'elle permettra de ralentir les usagers « un peu trop pressés » !!!

Pour information, vous trouverez ci-dessous un tableau des derniers relevés de vitesse.

SYNTHESE DES MESURES DE VITESSE - OCTOBRE 2016

VOIE	ROUTE DES RIVOIRES		ROUTE DE CHARPENAY		MONTEE DE SUET	
Sens de circulation	Le Passage vers Village	Village vers Le Passage	St André vers Village	Village vers St André	Montagnieu vers Village	Village vers Montagnieu
DATE	06/10/16		06/10/16		06/10/16	
HEURE	de 07 h à 10 h		de 13 h à 15 h		de 10 h à 13 h	
LOCALISATION RADAR	intersection Ptes Rivoires		50 m chemin du Plantier		Réservoir eau (n° 51)	
NBRE DE VEHICULES	40	21	13	9	17	23
VITESSE MAXIMUM	80 Km/h	85 Km/h	73 Km/h	74Km/h	70 Km/h	63 Km/h
<= 50 Km/h	38%	49%	33%	48%	56%	77%
51 - 70 Km/h	53%	46%	63%	51%	44%	23%
> 70 Km/h	9%	5%	4%	1%	0%	0%
DATE	20/10/16		20/10/16		20/10/16	
HEURE	de 10 h à 13 h		de 07 h à 10 h		de 13 h à 15 h	
LOCALISATION RADAR	vers Guy Rabatel		50 m chemin du Plantier		Intersection chemin de la Mure	
NBRE DE VEHICULES	20	25	39	15	10	7
VITESSE MAXIMUM	79 Km/h	74 Km/h	75 Km/h	67 Km/h	78 Km/h	67 Km/h
<= 50 Km/h	80%	64%	57%	62%	73%	74%
51 - 70 Km/h	18%	33%	42%	38%	25%	26%
> 70 Km/h	2%	3%	1%	0%	2%	0%
DATE	24/10/16		24/10/16		24/10/16	
HEURE	de 12 h à 14 h		de 14 h à 16 h		de 10 h à 12 h	
LOCALISATION RADAR	Clos des Rivoires		50 m chemin du Plantier		intersection chemin de la Mure	
NBRE DE VEHICULES	29	28	36	28	14	9
VITESSE MAXIMUM	71 Km/h	72 Km/h	84 Km/h	75 Km/h	62 Km/h	69 Km/h
<= 50 Km/h	65%	63%	62%	58%	96%	76%
51 - 70 Km/h	34%	36%	36%	39%	4%	24%
> 70 Km/h	1%	1%	2%	3%	0%	0%
DATE	27/10/16		27/10/16		27/10/16	
HEURE	de 07 h 30 à 09 h 30		de 11 h 30 à 12 h 30		de 9 h30 à 11 h 30	
LOCALISATION RADAR	Clos des Rivoires		50 m chemin du Plantier		intersection chemin de la Mure	
NBRE DE VEHICULES	34	11	7	12	7	5
VITESSE MAXIMUM	69 Km/h	65 Km/h	64 Km/h	71 Km/h	50 Km/h	50 Km/h
<= 50 Km/h	66%	58%	76%	62%	100%	100%
51 - 70 Km/h	34%	42%	24%	36%	0%	0%
> 70 Km/h	0%	0%	0%	2%	0%	0%



COORDONNÉES DE L'ÉCOLE :

ÉCOLE MATERNELLE : 04 74 97 81 25

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : 04 74 97 44 62

HORAIRE : 8H30 - 11H30 / 13H30 - 16H30

CP: 25 Christelle Carbonnier Rey

CE1 :29 Célie Maquair

CE2 : 24 Fabienne Farcy

CM1 : 20 Nathalie Perriard –Emilie Verron

CM2 : 20 François Lapierre

Direction : elle est assurée par Evelyne Darier en décharge les jeudis toute la journée.

Modification des rythmes scolaires

L'école est repassée à la semaine de 4 jours. Les parents à 82% ainsi que les enseignants étaient favorables au retour à l'ancien rythme scolaire.

La mairie n'a donc plus l'obligation de mettre en place des TAP.

Composition de l'équipe enseignante et effectifs

L'école compte 198 élèves pour 137 familles. 76 enfants sont scolarisés en maternelle et 122 en élémentaire.

PS : 29 Evelyne Darier- Emilie Verron Atsem : M^{me} Lydie Pellet

MS: 26 Alexiane Clavel Atsem : Virginie Jasinski

GS/CP: 25 Christelle Barret Atsem : Heïdi Pesce

Les effectifs en hausse, nous ont permis d'ouvrir une classe une semaine après la rentrée de septembre. Nous souhaitons la bienvenue à Mme Célie MAQUAIR qui a été nommée pour l'année sur ce poste, à Mmes Stéphanie Delattre et Karine Martin, titulaires remplaçantes rattachées à notre école ainsi qu'à M^{me} Virginie Jasinski agent technique en classe de MS.

Nous remercions chaleureusement Danièle GRANGER et lui souhaitons une longue et heureuse retraite.

Merci aussi à Aurélie Fournet, notre EVS en contrat aidé non renouvelé et Margot Colmenero enseignante à 1/4 de temps en CE2/CM1 et à 1/3 de temps en PS/MS en 2016-17.

Résultats des élections de parents au conseil d'école

Parents délégués : Boissard Céline, Carrey Marine, Cécillon Pierre, Chertier Jessica, Evieux Sébastien, Gagnieu



École

Sophie, Klein Céline, Rabatel Sandrine. Suppléants :
Herbuel Ludovic et Vallin Amandine
DDEN(délégué départemental de l'éducation nationale) :
M. Bonnaz.

Nous remercions les parents qui se sont présentés en tant que délégués et qui accordent un peu de temps à l'école.

L'aide aux enfants en difficulté

Une psychologue scolaire Karine LEMAIRE intervient dans l'école à la demande des enseignants.

M Gilbert MARTIN, maître E intervient au cycle 2 sur le temps scolaire.

Les enseignants proposent une aide aux enfants par petits groupes à raison d'une heure par semaine.

Des stages de remise à niveau sont proposés aux enfants pendant les vacances de printemps et d'été.

Les différents projets et activités tout au long de l'année 2016-17

CITOYENNETÉ ET PRÉVENTION

- **Le courseton du téléthon** : la vente de décorations de Noël et « Roses des Sables » ont permis de remettre un chèque de 832 euros à l'AFM.

- **Participation des classes de CM1 et CM2 à l'élection du**

conseil municipal d'enfants mis en place par la mairie.

- **Permis piétons** CM1/CM2

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La classe de CM1-CM2 a travaillé en partenariat avec L'AGEDEN, sur le thème des sources d'énergie et des énergies renouvelables.

Dans ce cadre, une intervenante est venue dans la classe 4 matinées, puis les enfants ont participé, le 13 juin, à une journée d'échanges avec les autres classes impliquées de la communauté de communes des Vals du Dauphiné et de la CAPI (8 classes au total).

Chaque classe a présenté son travail (scènes de théâtre, films, chansons...). Pour St Didier, ce fut 7 films d'animation réalisés pendant l'année. Les enfants des autres classes ont pu les visionner également afin de les sensibiliser à cet enjeu important pour le futur.

ESPACES NATURELS SENSIBLES

Les CE2-CM1 ont eu la chance de participer à l'élaboration d'un web-documentaire sur la tourbière de Pré Maudit située à Saint Didier de la Tour. Ce projet a été proposé par les Vals du Dauphiné, en partenariat avec la mairie de Saint Didier et conduit par Géraldine Candela, animatrice nature.

Les enfants se sont rendus sur le site à deux reprises pour observer la faune et la flore. De retour en classe, ils ont construit une maquette de la tourbière et ont fait des recherches sur les plantes observées et les petites bêtes rencontrées. Tout ce travail, ainsi que des photos



des sorties ont été exposés en fin d'année dans la salle de la mairie.

Ils ont également interviewé Monsieur Guilloud et Monsieur Rivier qui ont gentiment accepté leur invitation afin qu'ils puissent leur faire partager leurs connaissances et leurs souvenirs concernant ce lieu. Monsieur Fréchet, quant à lui, a apporté à l'école, de vieux outils appartenant à ses parents et qui servaient autrefois à extraire la tourbe. Il a montré comment les utiliser.

Les enfants les remercient vivement. Ils ont été très intéressés par ce projet, ce fut une expérience enrichissante.

CULTURE

- **Projet Arts Visuels :**

La classe des CE1/CE2 a participé à ce projet en collaboration avec le musée Mainssieux de Voiron sur la lecture de paysage de manière sensible (c'est-à-dire en faisant intervenir nos 5 sens).

Après avoir été sensibilisé aux tableaux de paysages présentés dans le musée, chaque enfant a réalisé une œuvre qui a été exposée au musée Mainssieux pendant une semaine au mois de mai à l'occasion de l'évènement « La nuit des musées ».

Les œuvres ont été affichées lors de notre petite exposition commune aux classes de CE1/CE2 et CE2/CM1 fin juin.

A la fin de l'année, les enfants ont individuellement reçu un livret regroupant toutes les œuvres collectives réalisées par chaque classe du département ayant participé au projet.

- **Projet Musique :** « découvrir l'instrumentarium et s'exercer à la pratique des percussions » pour les maternelles et les CP/CE1

- Interventions ponctuelles de Beat Box par Maël Gayaud.

- Visites et animations à la médiathèque de la Tour du Pin pour toutes les classes.

- Spectacles au Grenier des Halles proposés par la communauté de communes des Vals du Dauphiné

- La maternelle a reçu la compagnie des 3 Chardons et assisté au spectacle : « Gigote et le Dragon »

SPORT

- **Un cycle volley** pour les enfants du CE1/CE2 au CM2 encadré par un spécialiste bénévole, M Goudal de la fédération française de volley.

- **Un cycle natation** pour les élèves de la MS/GS au CM1

- **Un cycle rugby** pour le cycle 3.

Autres évènements et voyages scolaires

- Animation KAPLA pour les maternelles
- Visite du collège pour les CM2
- Parc animalier de Courzieu pour les maternelles et CP/CE1
- Musée de l'Ours à Entremont-le-Vieux pour les CE1/CE2-CM1/CM2
- Rencontre avec les correspondants à Minzier (Haute-Savoie) pour les CM1/CM2
- Visite de la ferme pédagogique de St Didier de la Tour (CE2/CM1)

ORGANISÉS PAR LE SOU

- Le spectacle de Noël
- Les diots
- Le tirage des rois
- Le Carnaval
- La fête de l'école en juin

Inscription pour l'année 2018/19

Afin de prévoir au mieux les effectifs nous demandons aux parents d'enfants nés en 2015 de se manifester au plus vite auprès de la direction s'ils souhaitent inscrire leur enfant à l'école à la rentrée prochaine.

Il est préférable d'appeler le jeudi à l'école élémentaire au 04/74/97/44/62.

Conclusion

De plus en plus de projets sont proposés aux écoles en lien avec la richesse du territoire et notre environnement proche.

L'école s'ouvre sur l'extérieur espérant stimuler la curiosité des enfants au monde qui les entoure, loin d'une réalité virtuelle de plus en plus envahissante.

Toute l'équipe présente aux enfants, à leurs familles et à vous lecteurs ses meilleurs vœux pour 2018.

Nous remercions sincèrement la mairie pour son implication dans le financement du matériel et des projets et sa collaboration.

Un grand merci aussi à tous les partenaires de l'école : sou des écoles, délégués et parents accompagnateurs, intervenants bénévoles, personnel communal.

Evelyne DARIER, Directrice



Associations

Comité Municipal des Fêtes



Le comité municipal des fêtes, association régie par la loi de 1901, regroupe les associations de la commune et tous les membres bénévoles qui le souhaitent.

À ce jour, c'est une vingtaine d'associations et pas moins de particuliers qui ont envie de générer de la vie au village. Grâce à toutes ces énergies, les réalisations de cette année ont été :

- **Les foires, de printemps et celle des marrons**, grandes réussites, tant sur le plan des exposants que celui des visiteurs. Cette année, le climat nous a été très favorable, ce qui est un plus certain

- **La fête des voisins**, pour sa deuxième édition, a vu la participation des cassolards se multiplier par 5. De 20 personnes à la première édition, nous étions une centaine cette année. Bien sûr, elle va être renouvelée....

- **Le 14 juillet**, certes grâce à une météo très clémente, a vu une affluence jamais égalée. Nos boulistes (organisateurs du concours) ont enregistré un record de nombre d'équipes inscrites, pendant que la buvette a tourné à plein avec le renfort fort apprécié des conscrits. Le feu d'artifice et la soirée dansante ont ravi l'ensemble des participants.

- **Le forum des associations** : dans sa partie présentation des associations le matin, a été égal à l'an dernier. Pas de baisse du nombre d'associations. La fréquentation du public reste stable.

- **Soirée spectacle** : Pour un coup d'essai les membres du comité des fêtes ont réalisé un coup de maître. Le spectacle de cabaret sixties disco folies de « Pierre Luc et Véronique » ont séduit une salle rapidement tombée sous leur charme.

Le public s'est pris au jeu en reprenant en chœur bon nombre de refrains de chansons des années 60-80 restés gravés dans un coin de leur tête. La soirée ne pouvait être qu'une réussite....

Pour rejoindre le comité des fêtes, faites le savoir en vous adressant directement à nous. En nous écrivant, boîte aux lettres en façade de la mairie, 6 allée des Platanes, 38110 St Didier de la Tour.



Foire aux marrons



Forum des associations



Soirée



14 juillet - L'équipe de bénévoles



Les membres du comité des fêtes à la soirée



Les chanteurs

Le Sou des Écoles a fait sa rentrée



Notre assemblée générale du 30 septembre a donné le coup d'essai d'une nouvelle année avec le départ de Catherine Boissier et Nathalie Hoang que nous remercions particulièrement.

Malgré un mot distribué à chaque enfant, très peu de parents étaient présents lors de cette assemblée. Seulement une quinzaine de familles se sont déplacées sur 137 que compte l'école.

Heureusement, nous avons tout de même pu réunir 15 membres actifs ainsi qu'un nouveau bureau composé de : **M^{me} BERGER Nadège** (présidente), **M. MONIN Lionel** (vice président), **M^{me} PEREIRA Sabrina** (trésorière), **M^{me}**

DUCHENE Sonia (trésorière adjointe), **M^{me} FRECHET Sandrine** (secrétaire), **M^{me} CARREY Maryline** (secrétaire adjointe).

C'est donc dans une ambiance joyeuse et festive que nous allons pouvoir faire perdurer cette association qu'il faut bien rappeler est à but non lucratif et permet de financer des projets d'école de plus en plus onéreux.

Pour que nos chers bambins puissent continuer de profiter de voyages scolaires, d'intervenants, de sorties culturelles etc..., nous devons continuer nos différentes manifestations.

Pour cette année, nous avons d'ores et déjà établi un calendrier. Nous vous invitons à venir nous rejoindre petits et grands lors du carnaval du 16 mars et lors de la kermesse du 30 juin. Ces moments de partage permettent de garder intacts de magnifiques souvenirs dans les têtes de nos enfants, et nous nous efforçons de faire vivre certaines traditions qui malheureusement disparaissent de plus en plus dans nos villes et nos villages.

En attendant de vous retrouver le 21 janvier lors de notre traditionnelle vente de brioches, toute l'équipe du sou des écoles vous souhaite une bonne année 2018 !!!!

Club Loisirs d'Automne

Nous avons dignement fêté les 40 ans du club en présence de nos trois aînées.

Manifestations réalisées en 2017

Le 17 janvier : Assemblée générale et tirage des rois.

Les 24 et 25 mars : Fête du club.

Nous vous attendons tous les mercredis à partir de 14 heures pour passer de bons moments, rigoler et jouer quelques parties de cartes....

La Présidente, Danièle BARBIER - Tél. 04 74 83 38 84





Associations

La Clé des Chants



Une année exceptionnelle pour la chorale « La Clé des Chants » qui fêtait son trentième anniversaire.

Trente ans d'existence et toujours le même dynamisme et la même qualité dans ses prestations. Qualité due au travail important fourni par la cinquantaine de choristes qui, chaque mercredi, de 19 h à 21 h se retrouvent à la salle de la mairie pour apprendre et répéter des chants divers allant de la musique de variété (Delanoé, Cocciante, Aznavour, Julien Clerc etc...) aux morceaux classiques (Mozart, Fauré, Gounod etc...). Le groupe se rassemble également un samedi par mois, de 9 h à 15 h pour une répétition non stop, entrecoupée d'un joyeux pique-nique en salle. Beaucoup de travail pour les choristes et surtout pour les chefs de choeurs qui doivent choisir, étudier voire harmoniser chaque morceau et nous les apprendre. Notre chef emblématique, Monique Cotta-Bachiri se partage le travail, depuis cette année, avec Jean-Claude Guillemain.

On fait tout cela pour le plaisir de chanter, bien sûr, mais surtout pour ravir le public lors de notre gala annuel, qui a eu lieu le samedi 6 mai 2017 avec la participation des chorales Amitié et Loisirs de Doissin et Chora'Hien de Biol à l'église de St Didier et d'autres concerts notamment : le 11 décembre 2016 au profit de « Famille Anuarité » qui construit école et dispensaire à Kinshasa, avec la chorale africaine Charles de Luanda de Grenoble ; le 12 avril à l'hôpital de La Tour, où Raymonde Moyne-Bressand, avait, pour l'occasion, revêtu sa tenue de choriste et rejoint nos rangs pour chanter devant les malades ; le 21 mai avec la chorale UT, au profit des réfugiés de La Tour du Pin et le 16 décembre avec « Chantons ensemble » à Voiron au profit de l'AFIPAEIM enfance handicapée. Notre gala annuel aura lieu le samedi **21 avril 2018** à l'église de St Didier mais avant, un concert de l'épiphanie sera donné au profit d'une association caritative, le dimanche 7 janvier à l'église de St Didier.

Il faut à cela ajouter les activités non musicales : le 26/11/2016 un voyage dans la Drôme avec visite d'une fabrique de ravioles ; arrêt chez un apiculteur et surtout un excellent repas, bien animé, dans une ferme auberge qui produit du foie gras ; le 25 mai la préparation et le service du cassoulet à l'occasion de la foire de la St Didier ; le 14 juillet le traditionnel pique-nique chez le président ; le 2 septembre le forum des associations et le 7 octobre la préparation des châtaignes pour la foire aux marrons ; le 24 octobre l'assemblée générale annuelle et le 18 novembre, le repas grenouilles dans un restaurant de la région.

L'effectif reste stable avec l'arrivée de trois nouveaux choristes et le départ de quatre, notamment notre cher Marcel Guilloud, membre depuis la création, qui a été trésorier pendant de nombreuses années et dont l'humour et la gentillesse ont contribué à la très bonne ambiance de notre association.

Si vous êtes tenté par le chant choral, n'hésitez pas à venir, sans engagement, assister à une répétition où vous serez bienvenus. Vous découvrirez l'ambiance chaleureuse et amicale qui règne dans le groupe, cela vous donnera l'envie d'adhérer pour partager notre bonheur, nous ne sommes jamais assez nombreux, notamment les hommes et surtout les ténors.

Bernard GALLIEN, président

CONTACTS :

Monique Cotta-Bachiri, chef de choeur

Tél. 0474 92 22 33

Mail : monique.cottabachiri@wanadoo.fr

Léone Bernardis, secrétaire : Tél. 09 66 84 44 91

Mail : leone.bernardis@orange.fr

Bernard Gallien, PDT : Tél. 04 74 97 50 24

Mail : gallinette38@orange.fr



Club Auto Rétro

NOTRE CLUB A FÊTÉ SES 20 ANS !!!

Composition du bureau

Président : **Jean-Noël JACOLIN**

Vice-Président : **Roland ROUSSET**

Secrétaire : **Noëlle GASNIER**

Trésorière : **Maryse MOULON**

Secrétaire adjoint : **Clément GAGET**

Manifestations de 2017

5 février : **assemblée générale** avec remise des cartes d'adhésion, suivie par notre désormais, traditionnel repas et du tirage des rois.

5 mars : **sortie « Jonquilles »** et repas sympa au restaurant Saint Hubert à Burcin.

1^{er} et 2 avril : **participation du club à l'exposition de voitures anciennes** à Saint Clair de la Tour organisée par la B.E.P.

17 et 18 mai : pour fêter les 20 ans de notre club, nous avons organisé une **sortie sur deux jours** très appréciée par les participants. Nous avons visité le château de Grignan, le marché de Nyons ainsi que les visites d'une huilerie et d'une cave.

6 août : **présentation de nos voitures** à la maison de retraite de Virieu sur Bourbre. Les résidents étaient très heureux de notre venue.

2 septembre : exposition de quelques voitures au **Forum des Associations** de St Didier de la Tour.

Du 15 au 17 septembre : **sortie au Lac Léman** organisée par l'A.H.N.I. – Visite d'Yvoire, du musée de la batellerie à Saint Gingolph et enfin un repas croisière sur le lac d'Aix les Bains.

1^{er} octobre : **balade dans l'Ain** – Vallée de l'Albarine, promenade sur la voie ferrée fantôme de Charabotte.

27 novembre : **Repas de fin d'année** au restaurant « Les Terrasses du Lac » de St Didier de la Tour.



Gym Détente

L'Association de Gym Détente évolue. Elle vous propose cinq cours au choix à des jours et des horaires différents. Trois animatrices sportives vous entraînent selon leur compétence ; Toutes sont diplômées d'état.

- LUNDI 14h25 à 15h25 :

GYM DOUCE ET CORRECTIVE avec Delphine

- LUNDI 19h à 20h : **PILATES** avec Delphine

- MARDI 18h30 à 20h : **YOGA HATHA** avec Brigitte

- MERCREDI 10h15 à 11h15 : **PILATES** avec Delphine

- JEUDI 19h à 20h : **GYM TONIC** avec Madrine

BUREAU

Antoinette SEIGLE VASSE présidente

Arlette CEZARD trésorière

Danielle CHRISTORY trésorière adjointe

Catherine RABATEL secrétaire



Associations

Association Mille et Deux Couleurs

L'Association fête ses 10 ans d'existence cette année. J'ai adoré animer les ateliers créatifs, pour petits et grands, vous proposant de laisser libre cours à votre inspiration et à votre créativité, que ce soit avec de la peinture, du tissu, des perles, du carton, sur de multiples supports ou faire les gourmands avec les ateliers de pâtisseries, rassurez-vous, tout cela continue bien sûr !

Mais comme toute structure, l'association évolue, vers de nouvelles activités.

Si vous voulez approfondir encore plus la créativité qui sommeille en vous, ressentir le plaisir de réaliser une œuvre et profiter d'un temps, d'un moment pour vous vider la tête, pour oublier vos tracas, vos soucis, et vos maux, je vous suggère les nouveaux ateliers d'Art Thérapie, un outil simple mais très puissant, pour se recharger (à partir de 16 ans).

Pendant ces dix années, j'ai exploré plusieurs domaines, dans le développement personnel, à la recherche d'un bien être intérieur et je me suis formée au Reiki. Je suis Maître REIKI et Maître REIKI KARUNA®

Qu'est-ce que le Reiki ?



Les soins Reiki s'apparentent à une technique d'imposition des mains, qui dissipent les nœuds énergétiques à l'origine de nos blocages. L'un des buts du Reiki est de soulager les souffrances, d'apporter un calme mental et un

bien être général. Ils permettent de rééquilibrer nos 7 chakras.

Je vous propose des formations de tous les degrés de Reiki, jusqu'à la maîtrise enseignante.

L'association a aussi réalisé le Salon du Bien Etre de l'automne dernier qui a été un grand succès. Cette manifestation a fait plus de 700 entrées, avec 60 praticiens, thérapeutes et auteurs, de la région, qui ont animé 14 conférences.

L'association organise pour le 2^{ème} Salon du Bien Etre, qui se déroulera de nouveau à la Halle des sports le dimanche **7 octobre 2018**.

Toutes les méthodes sont bonnes que se soient le sport, la marche en plein air, la créativité culinaire, la peinture, l'art thérapie, le chant etc... Le principal est que vous trouviez la méthode qui vous correspond et vous fera du bien...

Bon cheminement à vous pour cette année 2018.



POUR ME CONTACTER :
Carine LEONARD
46 Montée de Revolette
4 Lotissement Les Hauts de St Didier
38110 ST DIDIER DE LA TOUR
MOB : 06 81 12 04 75
Facebook : Carine Léonard
Assoc.milleetdeuxcouleurs@gmail.com
[HTTPS://ASSOCMILLEETDEUXCOULEURS.WORDPRESS.COM/](https://assocmilleetdeuxcouleurs.wordpress.com/)

Le pique-poker club38



L'association régie par la loi 1901 se réunit tous les jeudis soirs à partir de 19h salle d'animation St Didier de la tour. Tournois / Championnats / Rencontre inter club (les week-ends)

Venez apprendre, évoluer, vous affronter dans une ambiance conviviale autour de nos tables de poker, organiser votre tournoi et autre soirée sur le thème casino.

INFO au : 0768761805

Mail : PPCLUB38@gmail.com - Facebook [PIKEPOKERCLUB38](https://www.facebook.com/pikepokerclub38)



Relais de l'Eau Vive

Depuis octobre 2016 notre paroisse SAINTE- ANNE a accueilli deux nouveaux prêtres, le père Sébastien PLUTI-PHABU et le père Aimé MINKALA. Ils sont aidés par le père Pierre GUILLAUD sur Biol, le diacre Jean-Marie CLAEYS et Blandine GUERIN, laïque missionnée en paroisse.

Le relais de l'Eau Vive réunit deux communes, Saint Didier de la Tour et Saint André le Gaz.

Notre coordinatrice, Elisabeth VEYRET, est entourée d'une équipe de bénévoles afin d'assurer les différents services : baptêmes, catéchisme, mariages, funérailles, liturgie ou encore l'entretien de l'église.



C'est une quarantaine d'enfants qui se réunit dans notre relais, deux fois par mois pour la catéchèse et l'éveil à la foi.



Si d'autres enfants veulent se joindre aux groupes au cours de l'année, vous pouvez prendre contact au 04 74 97 45 66.

Pour d'autres informations, merci de vous adresser à la maison paroissiale au 04 74 97 10 33 ou par mail paroissesainteanne.38.fr

Un peu d'histoire...

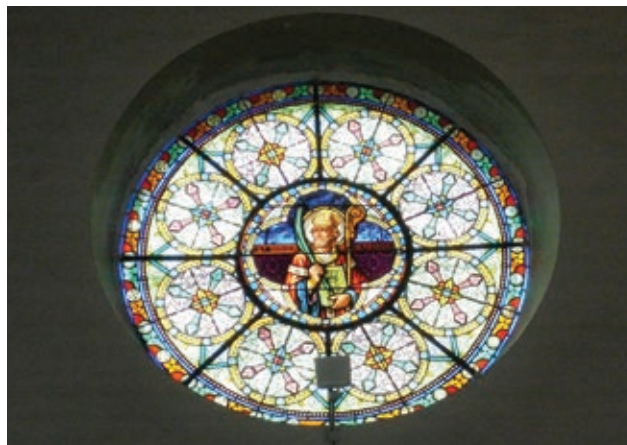
L'église a été construite en 1842 (avant elle se trouvait à côté du château de Pin). Elle possède de magnifiques

vitraux signés par deux maitres verriers et la grosse cloche a été moulée sur place.



Elle est visitée chaque jour par des personnes qui cherchent un moment de silence sans être obligatoirement des catholiques pratiquants.

La rosace au-dessus de l'entrée de l'église représente Saint Didier qui a donné son nom à notre commune. Le clergé gérait la paroisse, la commune n'existait pas...



L'intérieur de l'église décoré pour un mariage cette année



Associations

Association d'Éducation d'Entraide Populaire

Les membres de l'A.E.E.P. se sont réunis le 25 septembre en assemblée générale pour faire le point sur l'activité de l'association de l'année et envisager l'année 2018. Des nouveaux membres sont venus étoffer le conseil d'administration afin de poursuivre l'activité et d'assurer certains services. Le bureau reste inchangé. Des travaux ont été réalisés dans le couloir de la salle sur les soubassements. Reste à prévoir la peinture de ce dernier et des salles de réunions. La salle est sollicitée pour les rencontres de catéchisme, la préparation des funérailles et des baptêmes, les réunions du relais et de la paroisse ou encore par les familles qui en font la demande pour fêter un événement en journée.

Le repas choucroute lors de la foire aux marrons a connu un grand succès. Un repas préparé par une équipe d'anciens d'AFN aidée de plus jeunes a été apprécié et dégusté en famille ou sur place dans une ambiance sympathique et conviviale. Le bénéfice facilitera les travaux de rénovation et assure les frais annuels de fonctionnement de la salle.



Assemblée générale AEPP



Repas choucroute de la foire

Un peu d'histoire...

La salle de l'A.E.E.P. a été construite à partir de 1949 par des bénévoles, par la volonté du père Albert Rosier, curé de la paroisse, et inaugurée fin 1950 par le père Marc Vallet, nouveau curé. C'est la première salle de la commune. L'association avait un groupe de théâtre dès 1946 (La Joie au Village) et les représentations avaient lieu dans la salle privée Carle au centre du village maintenant propriété de Denis Descottes. Les portes restaient ouvertes et les spectateurs se trouvaient également sur la route (peu de voitures à l'époque).



Souvenirs, Souvenirs...



L'école de filles est à l'origine un ancien couvent de religieuses.

Les deux initiales sur le Fronton R.F. sont les initiales

de Rabatel François (aucun lien de parenté avec les familles Rabatel actuelles) et ne signifie pas « République Française », comme certaines personnes le pensent..

C'est le papa de la sœur supérieure qui a fait construire le bâtiment sur son terrain lors du déménagement du couvent qui se trouvait vers l'ancienne église près du château de Pin au quartier dit « Des morts ».



L'autre bâtiment, de l'autre côté de l'église, est la cure qui a brûlé en 1967. Elle a été reconstruite sous sa forme actuelle en 1968 à l'époque de la municipalité de Louis Rabatel (aucun lien de parenté avec François). La « Rue de l'Industrie » est la route actuelle du Ruy-Jaillet.



Pourquoi Ruy-Jaillet ? C'est le nom des deux ruisseaux Le Ruy et Le Jaillet qui se rejoignent au Petit Moulin où existait un moulin à huile

(jardin de Pierre et Marcelle Meunier).

La première maison est une épicerie tenue par M. et M^{me} Gauthier (grands-parents de Serge et Pierre Rousset).

Pourquoi la rue de l'Industrie ? Parce qu'il y avait une usine de tissage qui employait environ 35 personnes, un cordonnier, une épicerie-ferme, un coiffeur, un bourrelier, 2 bistrots, un boulanger, 2 artisans tisseurs, un ébéniste et une scierie. La rue la plus active de la commune dans les années 20 !!!

C'était du temps où la carte d'identité était délivrée directement en mairie...



Amicale Cassolarde des Donneurs de Sang

Nous ne dirons jamais assez combien nous avons besoin de vous donateurs !... et surtout des jeunes. Le don du sang ne prend que très peu de temps. De plus il permet un échange convivial avec d'autres personnes lors de la petite collation. Le don est tellement important pour les personnes qui en ont besoin : nous pouvons tous un jour ou l'autre être confrontés à ce genre de problème.

UN DON PEUT SAUVER UNE VIE

Le bureau reste inchangé en 2017 : Présidente : Aline Rousset - Vice-présidente : Solange Tessa - Secrétaire : Françoise Bonnaz - Secrétaire adjointe : Catherine Rabatel - Trésorière : Lysiane Granger - Trésorière adjointe : Laurence Rey - Commissaire aux comptes : Laurent Rey

- **LE LOTO EN JANVIER**, doté de nombreux lots a été une parfaite réussite. Le premier lot : un lave-vaisselle a ravi l'heureuse gagnante. Il sera reconduit en 2018 **le 28 Janvier**. Venez nombreux !!!

- **LE VOYAGE** : Un pique-nique a réuni tous les participants. Les plus courageux ont découvert les Gorges du Pont du Diable avec ses «marmites» impressionnantes. Très beau site. Puis une halte aux Lindarets a permis d'occuper l'après midi tout en se mêlant aux chèvres en liberté.

Lysiane Granger



Collecte de février



Le loto



Voyage aux Gorges du Pont du Diable

LES PROCHAINES COLLECTES :

30 MARS, 6 JUILLET, 7 SEPTEMBRE, 7 DÉCEMBRE

Venez nous encourager. Bonne année à toutes et à tous.

Basket



Suivez nous
sur **FACEBOOK**
Basket Club
Cassolard



Associations

FNACASSOLARDE



À 4, 5 ou 6 ans, les petits garçons adorent jouer aux petits soldats, jouer à la guerre : mon dieu, qu'ils en prennent du plaisir, les gamins ! Mais dans les années 50 - 60, pour nos jeunes de 20 ans, ce n'était plus un jeu, c'était bien une

réalité : la guerre !... Il leur en a fallu du courage pour laisser les parents, certains pour la première fois, laisser fiancée ou épouse.

Mais s'il faut retenir un point positif (s'il en est un), c'est l'amitié qui a uni et qui unit encore tous ces copains comme l'a très bien chanté le frère de Frédéric François (Santo Barraccoto) « L'amitié, c'est un peu la force qui leur a permis de tenir pendant de longs mois, loin de leur pays ... »

Et cette belle amitié leur a aussi permis, au retour d'Algérie, de créer une association un peu partout en France, soit au niveau national, départemental et même communal : la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie). Les épouses s'y sont associées. Celle de St Didier se porte bien et c'est toujours avec un réel plaisir que nous nous retrouvons depuis le début malgré tous les copains manquants.

À l'assemblée générale du 26 octobre, le Président, Lucien Barnier, a dressé le bilan de l'année écoulée ; Roger Marcelpoil, secrétaire, a remis les nouvelles cartes et Michel Verdel, Trésorier, a détaillé une saine gestion des finances, il a également donné le compte rendu de l'assemblée générale départementale qui s'était tenue à Allevard.

Une forte participation des adhérents a commémoré le 19 mars, le 8 mai et le 11 novembre avec la présence de plusieurs drapeaux dont celui de St Didier porté par Guy Lalechère. Le repas du 19 mars s'est fait à la Guinguette à Panissage.

Un voyage d'une journée a réuni une cinquantaine de personnes pour une escapade dans le Jura : visite du travail de la corne (bijoux, bougeoirs, bibelots ...etc.), visite des pipes à St Claude puis un très bon restaurant. Très belle journée avec un retour agrémenté de chansons et d'histoires.

La journée familiale du mois d'août s'est déroulée comme d'habitude, sous chapiteau que, pour la première fois, nos anciens n'ont pas été obligés de monter. Cette journée s'est passée dans une ambiance des plus conviviales.

Puis enfin le repas familial de décembre toujours dans la bonne humeur.

À l'assemblée générale, il a été décidé que toutes ces manifestations seront reconduites en 2018.

Nos regrets : La perte d'un ami : Robert Rabatel. Puis celle de Mr Joseph Durand, ancien combattant de 39-45 et adhérent à la FNACA. Nous avons également une pensée pour notre ami sympathisant et sa famille, Denis Porrin, qui a eu la grande douleur de perdre sa fille. A ces trois familles, nous présentons nos sincères condoléances et les assurons de notre amitié.

Bonne année à toutes et à tous et surtout une bonne santé.



Commémoration du 19 mars



Journée familiale chez Lysiane



La FNACA est née

Jeff' Club

Les 25 ans



2018 sera-t-elle l'année du retour du Tour de France ou des Jeux Olympiques à St Didier ?

Le bureau de l'association doit le déterminer, lors des 25 ans du Jeff' Club.

Retour en arrière, en 1993. Une bande de copains décide de structurer leurs activités, les ouvrir à d'autres et relancer l'organisation de la course pédestre du village.

Car, dans les années qui précèdent, les épreuves sportives entre potes se succèdent au cours des vacances scolaires.

Les jeux olympiques ? Epreuves sportives dans tous les sens, avec les moyens du bord, esprit de compétition et classement à la clé. A titre d'exemple, le saut en hauteur se termine sur un matelas à même les bottes de paille. Le tennis ? Une bande tirée en travers de la route pour filet, un guetteur prévenant l'approche d'un véhicule car la faible circulation le permet à l'époque.

Le Tour de France ? Quinze jours de cyclisme sur les routes environnantes, en mini-peloton, sprints et échappées. Sur des vélos souvent à un seul plateau, les étapes se suivent jusqu'à notre Alpe d'Huez : répéter plusieurs fois la boucle Marlieu-Chemin-Suet et sa montée redoutable.

Mais le vélo seul ne suffit plus, la compétition évolue en devenant un biathlon (vélo suivi de course à pied), toujours sur plusieurs jours. Au cœur du progrès, nous informatisons les classements avec un PC200 de Sinclair (les connaisseurs apprécieront...).

Aujourd'hui, la nostalgie est relayée par l'envie de se renouveler. Les idées sont là, la relève pousse les



membres historiques de l'association non pas vers la sortie mais à les accompagner dans un nouveau souffle.

La 10^e ronde nocturne en 2018

Autre anniversaire à fêter, la 10^{ème} édition de la course nocturne de novembre. Si la météo était parfois la participante non invitée, nous avons toujours pris du plaisir à accueillir les coureurs de la région, grâce à l'aide des donateurs, le sourire des bénévoles et le soutien des habitants qui nous laissent traverser exceptionnellement leurs propriétés privées pour l'occasion. Ainsi, tous les ans, le parcours a connu des évolutions pour aboutir à un 10 km « distrayant », dans l'ambiance unique de la nuit cassolarde.



CONTACT :

Mail : CONTACT@JEFFCLUB.FR

Site internet : JEFFCLUB.FR

Facebook : Ronde Nocturne Jeff Club

Association Sportive de Tennis Cassolard



L'ASTC, un pilier devenu incontournable de la vie associative cassolarde.

Depuis des années, l'Association Sportive du Tennis Cassolard n'a de cesse de proposer aux habitants de St Didier de la Tour une activité à la fois saine, sportive et conviviale.

Aujourd'hui, près de 50 familles se sont inscrites, c'est donc près de 150 Cassolards ou voisins qui viennent occuper la halle de sport.

Ouverte à tous les niveaux de jeu, mais franchement

orientée vers tous les amateurs de tennis, au sens noble du terme (qui aime le tennis), y compris les néophytes, l'ASTC accueille avec chaleur et convivialité tous ceux qui ont envie de taquiner la balle jaune. Nous vous proposons comme activité : mini tennis accessible à tous adultes et enfants, le badminton et mini tennis de table.

Rendez-vous sur le site de l'association : astc.free.fr pour prendre contact puis venez participer aux échanges les dimanches matin de 10 heures à midi ouvert à tout curieux ou désireux de voir ou essayer ce sport. Profitez-en pour satisfaire aux formalités d'inscription qui sont ouvertes toute l'année.



Associations

Évènements de la saison 2017-2018 :

TOURNOI des trois raquettes le 11/02/18

TOURNOI simple + AG + BARBECUE le 09/06/17

Les matinées mini tennis les 21/01/18, 18/03/18, 29/04/18, 13/05/18, 21/10/18, 25/11/18 et 16/12/18.

VOUS POUVEZ AUSSI CONTACTER LES MEMBRES DU BUREAU :

Président : Eric CLOSSON - 37 route du Lac 38110 St Didier de la Tour
Trésorière : Françoise CUVILLIER - 135 route de Charpenay 38110 St Didier de la Tour
Secrétaire : Cathie CARPENTIER - 4 impasse de Bourgeron 38110 St Didier de la Tour

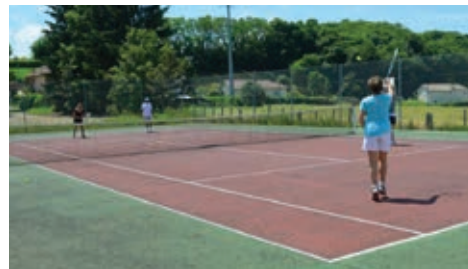
AUTRES MEMBRES DU BUREAU :

- Patrice LEONARD et BUI-VIET-LINH Marcel Relations Sportives
- Florent PERRIN-BIT Communication - Webmaster
- Frédéric CARPENTIER Responsable projet
- Roger CUVILLIER Président d'honneur

AUTRES MEMBRES ACTIFS À L'ASSOCIATION :

Franquette BUI-VIET-LINH et Jean-Claude JANILLON

À très bientôt donc, à l'ASTC



**POUR NOUS REJOINDRE, CONTACTEZ
CATHIE (06 98 27 03 44)
ou Françoise (04 74 88 78 55)**

Football Vétérans

Pour sa huitième année d'existence, l'association Football Vétérans Saint-Didier regroupe une vingtaine de joueurs, avec l'arrivée de nouveaux joueurs Cassolards : **Rémi G., Tony, Mickael A., Rémi V., Fred B.**



Chaque année nous participons au challenge fair play vétérans. Les conditions pour jouer en Vétérans : avoir au moins 35 ans, être physiquement en bonne condition, et interdiction de faire des tacles.

Les matchs ont lieu le vendredi soir à partir de 20h30. Dans une poule de 12 équipes, les matchs se déroulent en phase aller et retour. Il n'y a pas de classement mais le fair play, la bonne humeur et l'amitié sont essentiels.

Après le match, les joueurs ont la possibilité de se restaurer sur place, le repas étant assuré par l'équipe qui reçoit. Nous tenons à signaler que nous sommes une association impliquée, puisque certains d'entre nous participent au niveau des manifestations, réunions et que nous essayons dans la mesure du possible de faire marcher les commerces de Saint Didier.

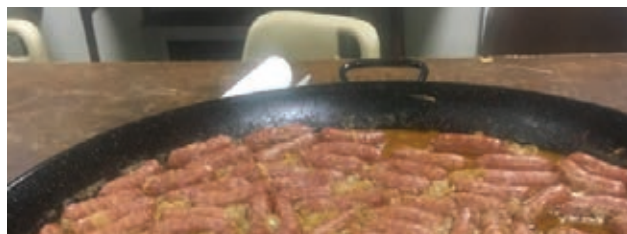
Un nouveau bureau est composé de :

- Nouveau Président : **Morsilli Jérôme**
- Nouveau Vice-Président : **Gagnieu Michel**
- Trésorier : **Rabatel Christophe**
- Nouveau Vice Trésorier : **Kiennemanne Julien**



De gauche à droite: Michel, Christophe, Michel, Lionel, et Fabrice.

Cette année nous avons eu le plaisir d'organiser une vente de Diots au stade de Foot le 2 Décembre 2017 qui s'est déroulé dans une très bonne ambiance. Le succès était au rendez vous. Nous organiserons fin Mai 2018 un safari truites. **Si vous désirez nous rejoindre, contactez Jérôme au 06.79.700.447**



Amicale Boule Cassolarde

La participation de Saint Didier de la Tour lors du championnat de France quadrette a été le rayon de soleil de la saison. En effet, Néné, Marc, Patrick, André et Laurent, après un fédéral de haute volée ont obtenu leur billet pour le France qui a eu lieu à Chambéry le 21,22,23 juillet dernier. Après un début de compétition un peu timoré, l'équipe Cassolarde accrochait les barrages. C'est sous une pluie battante que l'équipe s'imposait aux forceps et s'ouvrait la porte pour la deuxième journée. Tout se passait à merveille, puisque le team Cassolard s'octroyait deux gains supplémentaires et un billet pour les huitièmes de finale. Après avoir mené 6 à 0 les protégés du Président Denis D. auraient pu « breaker » à 9 à 0 mais sur un tir malheureux à 17 mètres, ils ne parvinrent pas à prendre le large. Petites causes, grands effets, peut être ? Fatigue ? Nos cassolards s'écroulèrent collectivement et s'inclinaient fort logiquement 13 à 6. Félicitons tout de même nos cassolards, et bravo pour ce magnifique parcours. L'équipe tient à remercier tous les supporters venus les encourager tout au long de ce championnat. Au niveau des résultats sportif du club, ce ne fut pas inintéressant puisque Kad s'incline en demi-finale du 128 simples TD à Eclosse contre le champion de France. Félicitations à André finaliste du 64 simples TD de Vaux Milieu, Thierry s'incline en finale à Tullins, tandis que Jean Paul s'imposait aux Abrets. Saluons également la victoire de Marc et Kader à St Sorlin de Morestel et la victoire de Patrick M. en doublette TD à St Didier de la Tour. Une nouvelle fois « les Barcelonnais Cassolards » ont fait parler la poudre en Espagne en ne s'inclinant qu'en demi-finale du grand concours (96 Quadrettes). Le Comité Départemental de L'Isère remercie l'initiative de St Didier quant à l'organisation d'une journée Boulistique (challenge Lulu Bret) dont les bénéfices ont été intégralement reversés aux handicapés du Centre Janin des Abrets. Aussi remercions Patrick Mollier pour son dévouement pour l'initiation au sport boules des jeunes en situation d'handicap. En ce qui concerne nos concours, l'amicale boule a fait le plein pour le 16 quadrettes Challenge Marcel Dorel et le 64 simples Challenge Berger Rabot. Nous accueillons cette année des nouveaux venus, et nous leur souhaitons tous les succès qui peuvent escompter. Un nouveau bureau devrait être élu très prochainement pour la nouvelle saison.

Le 3 février 2018 à la halle des sports de St Didier de la

Tour aura lieu un repas spectacle cabaret proposé par le Secteur bouliste de la Tour du Pin. Venez nombreux, nous comptons sur vous.

Pour toute réservation appelez Denis Descottes 06.13.85.95.75

L'amicale Boule Cassolarde souhaite une excellente saison 2017/2018 à tous ses licenciés et une bonne et heureuse année.



Commémoration du 19 mars



Commémoration du 19 mars





Associations

ACCA St Hubert saison 2017/2018

Après une intersaison qui nous a permis de réaliser quelques aménagements sur le territoire de chasse (installation de miradors pour la sécurité, passages de parc pour respecter les clôtures, etc....) la saison 2017/2018 a repris avec un effectif stable d'une cinquantaine de chasseurs. Nous remercions tous les sociétaires qui ont participé à ces travaux, les gardes pour la gestion des nuisibles ainsi que la municipalité qui nous aide dès qu'on la sollicite.

En ce qui concerne le gibier cette saison on avait un doute mais malgré la sécheresse les populations de lièvres et chevreuils restent abondantes ce qui prouve la bonne gestion des quotas de prélèvement. Cette saison encore sera placée sous le signe de la sécurité. En effet l'installation de miradors ne sert pas comme certains le pensent à voir et à tirer le gibier plus loin mais à exécuter un tir fichant au plus près, tir beaucoup plus sécuritaire qu'un tir tendu. Une autre mesure sécuritaire, celle-ci émanant de la fédération, consiste à organiser des réunions de formations pour la chasse en battue. Celle concernant le secteur de St Didier aura lieu à St Didier le deuxième week-end de mars 2018. Notre matinée boudins et andouilles à la chaudière aura lieu le **4 mars 2018**. C'est avec plaisir que nous partagerons le verre de l'amitié.

Cohabitation sur le territoire de chasse.

Nous retrouvons parmi les secteurs les plus exposés ceux liés aux activités sportives (randonneurs, vététistes, cavaliers, traileurs...), familiales ou touristiques ou encore de cueillette. Tous ces usagers peuvent être confrontés aux chasseurs. Or, si la fréquentation sportive et touristique est souvent concentrée, la fréquentation familiale et l'activité de cueillette est beaucoup plus diffuse. En effet les sportifs et les touristes empruntent des sentiers connus, utilisent des points d'accès identifiés et circulent sur des espaces couramment fréquentés (parkings, sentiers...) alors que les familles et les ramasseurs de champignons vont et viennent sur le territoire de façon sporadique et aléatoire. Ces tendances sont à tempérer car cette problématique n'est pas universelle et chaque territoire est confronté à une activité spécifique.

Il est d'ailleurs intéressant de noter qu'un grand nombre d'ACCA a adopté des jours de fermeture supplémentaires au vendredi pour faire face à une

fréquentation des territoires jugée trop importante (le mercredi pour St Didier). Un grand nombre d'ACCA communique en mairie les dates et lieux de battue (qui seront affichés en mairie) afin que la cohabitation se passe au mieux. Cette mesure sera mise en place dès la prochaine saison à St Didier.

Le risques majeurs ne concernent pas la chasse individuelle aux petits gibiers mais les chasses collectives pour lesquelles aucune solution miracle n'existe mais, les travaux engagés conjointement avec la préfecture, le conseil départemental et la région Rhône Alpes Auvergne visent à soutenir les chasseurs, à les accompagner dans la gestion des conflits locaux et à proposer un partage responsable et harmonieux de notre territoire.

Des outils de communication commencent à émerger notamment le nouveau panneau de battue ainsi que l'application mobile « jour de chasse » qui permettront au plus grand nombre la possibilité de découvrir la chasse et de suivre la logique qui nous anime : nous rencontrer et non, nous éviter.

L'ACCA vous donne rendez vous le 4 mars 2018 et vous souhaite une très bonne année 2018





L'association Famille Anuarite est une ONG qui a pour mission de venir en aide aux enfants en difficultés dans tous les domaines : social, psychologique, matériel...

En ce moment notre priorité est de construire une structure d'accueil pour les enfants à Kinshasa et accueillir les enfants en difficultés dans leur environnement.

Pourquoi à Kinshasa ? Parce que dans ce pays, en ce moment de très nombreux enfants sont jetés dans la rue par la misère, la maladie, les guerres continues dans l'est du pays et l'instabilité des pays alentours (Centre Afrique) qui provoquent des déplacements de population.

Notre projet est soutenu par la Caritas en RDC

Quelques photos de l'avancement du projet



Nos autres actions

Nous soutenons financièrement un groupe scolaire sur le Congo Brazzaville.

Témoignage d'un jeune étudiant :

Je me nomme Djovan et je viens du Congo-Brazzaville. Arrivée en France en 2014 dans le cadre de mes études, je suis actuellement en dernière année de formation ingénieur en ingénierie Mécatronique-Robotique et je serai diplômé en Septembre 2018. Depuis mon tout jeune âge, j'ai toujours manifesté un intérêt pour la technologie. Je souhaitais faire des études afin de concrétiser ce rêve. Cela ne serait possible à ce jour sans le soutien de l'association **Famille Anuarite**. En effet j'ai eu la chance de bénéficier depuis mon tout jeune âge de la mise en place de parrainage.

Je suis né à Brazzaville, capitale du Congo. J'ai été élevé par ma mère qui a pratiqué le commerce informel toute sa vie afin de subvenir aux besoins quotidiens, je reste admiratif de son courage. En 1998, la situation politique du pays nous a obligé de quitter Brazzaville la capitale pour Pointe-Noire. Cela fut un choc pour ma mère de tout abandonner et de recommencer une nouvelle vie en partant de rien. C'est à cette période que j'ai rejoint le programme de parrainage. Bénéficier d'un accompagnement durant toutes ces années m'aura permis de suivre un parcours d'études convenable. L'accomplissement du rêve d'un jeune issu de milieu défavorisé est aujourd'hui réel.

C'est une histoire parmi tant d'autres à laquelle l'association **Famille Anuarite** a contribué énormément ces dernières années. A travers son œuvre, elle participe à la prise en charge d'orphelins, des enfants abandonnés et en situation démunie. L'œuvre de l'association est un espoir pour des générations de jeunes africains. La formation demeure la clé de la réussite. Les projets réalisés à Pointe-Noire et à Kinshasa témoignent de la volonté manifeste de **Famille Anuarite**. Je reste convaincu que cette initiative qui trouve un élan de solidarité venant de la Tour-du-Pin continuera à apporter son soutien en Afrique.

Djovan



Si notre projet vous intéresse:

www.familleanuarite.fr ou nous contacter au 04 74 33 37 19

Vous êtes tous les bienvenus!



Associations

USCP

Mot du Président

Les années se suivent et ne se ressemblent pas au sein de l'USCP. Beaucoup de nouveautés ont vu le jour : un écusson symbolisant la fusion, des jeux de maillots, des éducateurs, des sponsors. Comme dans toutes associations, sans bénévoles un certain nombre de choses ne serait pas possible. Ils permettent le bon fonctionnement du club et sa pérennité.

Alors un seul mot : **MERCI !**

Je remercie également nos municipalités, notamment celle de St Didier de la Tour pour le renouvellement du filet pare-balls et nos sponsors en espérant qu'ils soient toujours plus nombreux.

Composition du bureau 2017-2018

Président : **Romain VIUDEZ**

Vice Président : **Christelle FLEURY**

Trésorières : **Arlette CÉZARD – Nathalie RAJON**

Secrétaires : **Jérôme VALLON – Nathalie HUNG**

Correspondantes : **Nadège BERGER – Rose-Line PERRAD**

Autres membres du bureau : **Sandrine FRECHET – Flavien BÉCHET – Marcel MERMILLOD – André BÉCHET**

L'USCP fait son mercato !

Cette année nous notons l'arrivée de 3 nouvelles recrues : Rose-Line PERRAD, Nathalie HUNG et Sandrine FRECHET. Nous leur souhaitons la bienvenue parmi nous. Ces arrivées viennent compenser les départs mérités de Gilles CECILLON et Sylvie BELHADI. Merci à eux de leur présence durant toutes ces années.

Merci Sylvie !!!



Sylvie entourée de ses anciens joueurs

Après plus de 11 années passées au sein de l'USCP, Sylvie a décidé de s'éloigner des terrains pour se consacrer à de nouveaux projets.

Pendant ces nombreuses années au club, elle occupait la fonction de correspondante, secrétaire et entraînait nos U7/U8/U9 l'année dernière.

Merci pour tout son dévouement pour le club. Elle continuera à venir encourager ses enfants Julien et Matthieu (joueurs seniors) le dimanche sur le bord du terrain.

Côté sportif

LE TROPHÉE « CHALLENGE RÉMY ET MÉLANIE » RESTE A DOLOMIEU !

Le 2 septembre dernier, l'USCP affrontait Dolomieu pour disputer le « Challenge Rémy et Mélanie », en hommage à nos amis disparus en 2009.

Comme chaque année notre équipe est composée

d'anciens joueurs du club proches de Rémy et Mélanie. Il faudra ramener le trophée à la maison l'année prochaine.



NOUVEAUX MAILLOTS POUR NOS U15 ET U17

Nos sponsors Menuiserie Comte, Façons d'Êtres et Cave Gonin ont la gentillesse de nous offrir pour nos U15 et U17 deux nouveaux jeux de maillots. Le traditionnel maillot à bandes bleues et noires sera porté à domicile et le gris à l'extérieur.



TOURNOI « ADRIEN CAMPEGGIA »



En partenariat avec l'association « SOURIRE ENSEMBLE » et la famille CAMPEGGIA, l'USCP a organisé pour la 3^e année consécutive le « challenge ADRIEN CAMPEGGIA ». Sa famille et ses amis étaient toujours aussi nombreux pour cette magnifique journée en mémoire d'Adrien.

Du côté des plus petites catégories, les U7/U8/U9 ont un effectif de 25 joueurs et sont encadrés le mercredi après midi par un nouveau coach en la personne d'**Alexandre MAILLER**.

Pour les U10/U11, Thierry BEL et Romain CHATELUS ont

décidé de passer le flambeau à un nouvel entraîneur, **Ludovic HERBUEL**.

Merci à Thierry et Romain pour ces années et nous souhaitons la bienvenue à Alexandre et Ludovic. L'objectif, au-delà des résultats sportifs est avant tout de prendre du plaisir.

Les U13 sont entraînés par **John FERRAND** et **François GUILLAUD**. Avec un effectif de 18 joueurs, le début de saison est compliqué mais le meilleur reste à venir.

La catégorie U15 est dirigée par **Flavien BECHET** et **Florian BARBIER** le mercredi et suivie le samedi par **Jérôme VALLON** et **Romain VIUDEZ**. L'effectif composé de 20 joueurs permettra de jouer les premiers rôles.

Nos U17 se composent de 18 joueurs, le début de saison est plutôt réussi. C'est sous la houlette de leur entraîneur **Flavien BECHET**, les connaissant depuis leur plus jeune âge, qu'ils viseront le podium.

Chez les Seniors, l'équipe 1 est dirigée par **Pierre LAFRANCHESKINA** et l'équipe réserve par **Romain VIUDEZ**. L'effectif est de 36 licenciés et le début de saison est mitigé pour les 2 équipes.

Manifestations

Comme de coutume, les calendriers du foot vous seront proposés à la vente avant les fêtes de fin d'année. Notre traditionnel concours de belote a connu un franc succès l'année dernière avec pas moins de 62 doublettes et reviendra pour sa 6^e édition. Nous organiserons également une soirée dansante au mois de mars.

Un immense Merci à tous les sponsors, artisans et commerçants de Saint Didier De La Tour, qui soutiennent l'USCP, à travers les publicités sur les calendriers et les nombreux de lots offerts pour le concours de belote.

« Tu aimes le foot ? Tu veux pratiquer ton sport favori dans un club convivial et familial ? Rejoindre le KOP des supporters de l'USCP ou être bénévoles ? Rejoins-nous sur les terrains de Le Passage ou de Saint Didier de la Tour les week-ends. »



Associations

Remerciements

Nous tenions à remercier :

Jules PERRET notre arbitre officiel, présent tous les week-ends sur les terrains d'Isère.

Daniel FRECHET notre arbitre bénévole, toujours disponible pour arbitrer l'équipe réserve.

Annie BECHET pour ses délicieux casse croûte d'après matchs.

Dédé BECHET et Romain VIUDEZ qui se partagent le traçage des terrains.

Les inséparables **Paul THOUVENIN** et **Rémi FRECHET** pour la création du nouvel écusson.

Les dates à retenir pour 2018

Samedi 3 Février 2018 : **Concours de Belote** à la salle des fêtes de Le Passage

Samedi 24 Mars 2018 : **Soirée dansante** à la salle des fêtes de Le Passage

Samedi 16 Juin 2018 : **Assemblée générale** de l'USCP

Samedi 24 Novembre 2018 : **Vente des calendriers**.

L'US Cassolards-Passageois vous souhaite une belle année 2018 !

Le Président, Romain VIUDEZ

Yongu Taekwondo



Yongu Taekwondo est une association créée en 2007 au nombre de 100 licenciés. Nous pouvons en compter 40 dans la section enfants et 40 dans la section ados et adultes. Cette année, le club a ouvert une section Kickboxing (Kickboxing, full-contact, K1) qui compte 20 licenciés.

Le club est très actif, participe régulièrement à différents stages, compétitions, entraînements dans d'autres disciplines comme le Kung-Fu, Sanda, Kickboxing, et Hapkido.

Pour la première fois, notre association s'est unifiée avec des clubs de kempo, karaté, boxes et sanda afin de faire découvrir les différentes disciplines à nos adhérents.

Encore une fois cette année, les quelques compétiteurs du club se sont illustrés en compétitions régionales.

Nickolas MARTINEZ a réussi à se hisser sur la plus haute marche du podium en terminant Champion de France de Kung-Fu Sanda catégorie Junior. Deux élèves ont réussi le grade de ceinture noire 1^{er} dan, **Nickolas MARTINEZ** et **Nathalie MOREL**. Ce qui porte à 11 ceintures noires



dans le club de 1^{er} dan à 4^e dan (Nickolas, Nathalie, Julien, Françoise, Sébastien, Christophe, Richard, Matthieu, Audrey, Raphael et Laurent).



Nickolas, champion de France Sanda

Cette année afin de fêter les dix ans du club nous sommes 14 adhérents à être partis au pays du matin calme, la Corée du sud. Nous avons pu visiter et nous entraîner au Taekwondo dans un club de Séoul qui nous a fait découvrir leur façon de pratiquer et leur belle culture ainsi qu'au Hapkido avec un grand maître qui nous a reçus dans sa maison et son dojang. Un souvenir mémorable.



Le Taekwondo est un art martial coréen externe, efficace, où l'on apprend à se défendre, la maîtrise de soi, le respect et le surpassement. Nous utilisons toutes les parties du corps même si sa particularité est les coups

de pieds sautés. C'est également un sport devenu Olympique officiel depuis 2000, où les coups de pieds sont favorisés. Nous pratiquons le Taekwondo dans son ensemble soit la technique (poomsé), le combat (compétition), la self défense (utilisation des frappes, clés, balayages et projections), la maîtrise de son corps et du mental, la souplesse et la casse dans un certain état d'esprit. Une partie de l'entraînement est aussi consacrée aux renforcements musculaires, étirements et assouplissements.

Les entraînements Taekwondo pour les adolescents et adultes sont le lundi, mercredi de 20h à 21h40, le cours ceinture rouge et noire le mercredi de 19h à 20h.

Les cours enfants sont le mardi de 19h à 20h30, et le cours combat enfants le mardi en parallèle de 20h à 20h50.

L'entraînement Kickboxing est le jeudi de 20h à 22h.



Nous en profitons pour remercier monsieur Serge ROUSSET pour tous les articles émis dans le journal du Dauphiné Libéré qui œuvre à faire connaître notre commune et le Taekwondo depuis plusieurs années.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE, VOUS POUVEZ CONTACTER LE PROFESSEUR LAURENT NOUAILLES au 06 60 18 94 51.

Association Zyco's

L'école de guitare est installée à Saint-Didier de la Tour depuis 3 ans. Elle fonctionne du lundi au samedi matin hors vacances scolaires.

Les cours de guitare, tous styles et tous niveaux, sont donnés par un professeur, musicien expérimenté et diplômé (diplôme d'état) avec ou sans solfège.

Les cours sont individuels avec possibilité de jouer en groupe. La méthode est adaptée aux élèves, avec cours d'harmonie pour ceux qui souhaitent travailler l'improvisation, l'arrangement ou la composition.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUPPLÉMENTAIRE, VOUS POUVEZ CONTACTER LE 07 61 91 38 63.





Calendrier des manifestations 2018

JANVIER	14	VŒUX DE LA MUNICIPALITE	HALLE DES SPORTS
	21	MINI TENNIS – TENNIS CASSOLARD	HALLE DES SPORTS
	21	MANCHE CHAMPIONNAT DE FRANCE DE POKER	FOYER RURAL
	21	VENTE DE BRIOCHES – SOU DES ECOLES	
	27	SOIREE THEATRE – FAMILLE ANUARITE	FOYER RURAL
	28	LOTO – AMICALE DONNEURS DE SANG	HALLE DES SPORTS
FEVRIER	03	VENTE DE BUGNES – BASKET CLUB CASSOLARD	
	03	CONCOURS BELOTE – USCP	SALLE DES FETES - LE PASSAGE
	03	REPAS + SPECTACLE – AMICALE BOULES	HALLE DES SPORTS
	04	ASSEMBLEE GENERALE + REPAS – AUTO RETRO	FOYER RURAL
	11	TOURNOI 3 RAQUETTES – TENNIS CASSOLARD	HALLE DES SPORTS
MARS	04	BOUDIN – ACCA ST HUBERT	PREAU DE L'ECOLE
	16	CARNAVAL – SOU DES ECOLES	HALLE DES SPORTS
	18	MINI TENNIS – TENNIS CASSOLARD	HALLE DES SPORTS
	19	COMMEMORATION – FNACA	MONUMENT AUX MORTS
	24	REPAS DANSANT – USCP	SALLE DES FETES – LE PASSAGE
	25	FETE DU CLUB LOISIRS D'AUTOMNE	FOYER RURAL
	30	COLLECTE DE SANG – AMICALE DONNEURS DE SANG	HALLE DES SPORTS
AVRIL	06	REUNION DE QUARTIER – SECTEUR 1	FOYER RURAL
	15	FINALE REGIONALE POKER – PIQUE POKER	FOYER RURAL
	21	GALA ANNUEL – CLE DES CHANTS	EGLISE
	21	BAL – BASKET CLUB CASSOLARD	HALLE DES SPORTS
	29	MINI TENNIS – TENNIS CASSOLARD	HALLE DES SPORTS
MAI	05	TOURNOI STREET BALL – BASKET CLUB CASSOLARD	HALLE DES SPORTS
	08	COMMEMORATION – FNACA	MONUMENT AUX MORTS
	13	MINI TENNIS – TENNIS CASSOLARD	HALLE DES SPORTS
	20	FOIRE DE PRINTEMPS – COMITE DES FETES	VILLAGE
	20	REPAS – CLE DES CHANTS	FOYER RURAL
	21	TOURNOI DE FOOTBALL « ADRIEN » - USCP	HALLE DES SPORTS
	26	CONCOURS DE BOULES + PAELLA – AMICALE BOULES	BOULODROMME
JUIN	01	FETE DES VOISINS – COMITE DES FETES	PARKING VILLAGE
	02/03	CONCOURS FEDERAL – AMICALE BOULES	HALLE DES SPORTS
	09	ASSEMBLEE GENERALE + TOURNOI – TENNIS CASSOLARD	HALLE DES SPORTS
	09	THEATRE D'IMPROVISATION – FAMILLE ANUARITE	FOYER RURAL
	16	ASSEMBLEE GENERALE – USCP	VESTIAIRES DU STADE
	22	ASSEMBLEE GENERALE - ACCA	SALLE DE REUNION - MAIRIE
	30	KERMESSE – SOU DES ECOLES	HALLE DES SPORTS
JUILLET	06	COLLECTE DE SANG – AMICALE DONNEURS DE SANG	HALLE DES SPORTS
	14	CONCOURS DE BOULES - BAL ET FEU D'ARTIFICE	HALLE DES SPORTS
SEPTEMBRE	07	COLLECTE DE SANG – AMICALE DONNEURS DE SANG	HALLE DES SPORTS
	08	FORUM ET SOIREE DES ASSOCIATIONS – COMITE DES FETES	HALLE DES SPORTS
	16	MINI TENNIS – TENNIS CASSOLARD	HALLE DES SPORTS
	21	REUNION DE QUARTIER – SECTEUR 2	FOYER RURAL
OCTOBRE	06	CONCOURS DE BOULES + REPAS – AMICALE BOULES	BOULODROMME
	07	SALON DU BIEN ETRE – MILLE ET DEUX COULEURS	HALLE DES SPORTS
	14	FOIRE AUX MARRONS – COMITE DES FETES	VILLAGE
	14	REPAS – A.E.E.P.	FOYER RURAL
	14	BOUDIN – A.A.S.P.A.R.	
	21	REPAS DES AINES - C.C.A.S.	FOYER RURAL
	21	MINI TENNIS – TENNIS CASSOLARD	HALLE DES SPORTS
NOVEMBRE	03	CROSS NOCTURNE + REPAS – JEFF CLUB	HALLE DES SPORTS
	11	VENTE A EMPORTER – SOU DES ECOLES	PREAU ECOLE
	11	COMMEMORATION – FNACA	MONUMENT AUX MORTS
	18	LOTO - TELETHON	HALLE DES SPORTS
	24	VENTE DE CALENDRIERS - USCP	
	25	MINI TENNIS – TENNIS CASSOLARD	HALLE DES SPORTS
DECEMBRE	07	COLLECTE DE SANG – AMICALE DONNEURS DE SANG	HALLE DES SPORTS
	08	ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS – MUNICIPALITE	FOYER RURAL
	08	TIRAGE TOMBOLA – BASKET CLUB CASSOLARD	HALLE DES SPORTS
	09	CONCERT DE NOEL – CLE DES CHANTS	EGLISE
	13	ARBRE DE NOEL – SOU DES ECOLES	FOYER RURAL
	14/16	DISTRIBUTION COLIS AUX AINES – CCAS	
	16	MINI TENNIS – TENNIS CASSOLARD	HALLE DES SPORTS

*ces dates sont susceptibles d'être modifiées en cours d'année